

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE A PARIS EN 1997

septembre 1999

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE A PARIS EN 1997

Par Eliane Aubry
Direction du Développement
de l'Activité Economique et de l'Emploi de la Ville de Paris
Mission Statistiques et Information Economique

septembre 1999

MAIRIE DE PARIS 

Direction du Développement
de l'Activité Économique et de l'Emploi
Atelier Parisien d'Urbanisme

Collection « Amélioration
des connaissances
et développement économique »

Les mouvements de main-d'œuvre à Paris en 1997

Cette étude a été réalisée avec la collaboration de groupe de travail Emploi-Chômage et la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) Ile-de-France, à partir d'une exploitation du fichier DMMO-EMMO établi par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère du Travail.

SOMMAIRE

page

SYNTHESE	2
METHODOLOGIE ET DONNEES DE CADRAGE.....	4
RESULTATS	
A – CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE A PARIS EN 1997	5
I – Un marché du travail actif mais qui ne crée pas d'emploi net.....	5
II – Des contrats à durée déterminée moins fréquents	5
III – Des pratiques d'embauche réellement différentes.....	7
IV – Une moindre précarité à Paris ?.....	9
B – LES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	11
Activités financières	13
Conseils et assistance	14
Services opérationnels	15
Hôtels et restaurants.....	16
Commerce de détail, réparations	17
Activités récréatives, culturelles et sportives	18
Santé, action sociale	19
Commerce de gros, intermédiaires	20
Edition, imprimerie, reproduction	21
Activités associatives et extra-territoriales	22
Construction	23
Education.....	24
Industries de l'habillement et du cuir	25
Activités immobilières.....	26
Recherche et développement.....	27
ANNEXES	
Nomenclature d'activité NES 36	28
Effet de structure et effet Paris – démonstration.....	30

SYNTHESE

Les établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé industriel et commercial sont l'objet d'un traitement statistique des mouvements de main d'œuvre (entrées et sorties de personnel).

Le marché du travail parisien se révèle **plus actif** que ceux du reste de l'Ile-de-France et de la province. Les mouvements y sont plus nombreux tant en entrée qu'en sortie.

Cependant, ces établissements ne sont pas parvenus à créer des emplois supplémentaires en 1997 contrairement aux établissements de province. Le **maintien de l'emploi** dans ces établissements parisiens conforte les premières estimations d'emploi salarié pour 1997 élaborées par le GARP, qui permettent d'espérer une légère reprise de la création nette d'emplois dans la capitale.

Les embauchent s'effectuent à Paris deux fois plus souvent sous forme de contrat à durée déterminée que sous forme de contrat à durée indéterminée. Mais l'importance de cette forme de recrutement précaire est moindre que ce qui est constaté en province.

Ceci résulte de la **spécificité des pratiques d'embauche des établissements parisiens** et non de la structure par activité du système productif qui tend au contraire à accroître la part des CDD.

Trois autres indicateurs de précarité sont étudiés et permettent de conclure à une **moindre précarité des embauches à Paris** par rapport à la province.

L'information n'est pas disponible en évolution pour Paris, mais les études réalisées sur l'ensemble de l'Ile-de-France et sur la France montrent une tendance généralisée à l'accroissement de la précarisation.

Trois secteurs d'activité sont particulièrement importants pour l'évolution de l'emploi parisien :

- les activités financières, dont le solde des mouvements d'effectifs est très fortement négatif à Paris, solde provenant en partie d'importants transferts vers les autres communes de la région ;
- les activités de conseils et d'assistance, 1^{er} secteur créateur net d'emplois dans la capitale, avec une forte proportion d'embauches sous CDI ;
- les services opérationnels, secteur extrêmement actif, également créateur net d'emplois à Paris.

METHODOLOGIE ET DONNEES DE CADRAGE

Méthodologie

Les données sur les mouvements de main d'œuvre dans les établissements de **10 salariés ou plus** sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- la Déclaration Mensuelle de Mouvements de Main d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- l'Enquête sur les Mouvements de Main d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la DARES interroge par un sondage au quart les établissements de 10 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif.

Le champ couvert est celui du secteur privé industriel et commercial. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main d'œuvre.

En région Ile-de-France, le taux de réponse a été faible jusqu'en 1998 (les résultats concernant cette dernière année seront disponibles en juillet 1999). En 1996, les résultats sont très difficilement exploitables. En 1997, les données brutes en nombre d'emplois et en évolution ne sont pas utilisables (on ne peut pas dire par exemple que x emplois ont été perdus) mais on peut dresser le profil des établissements selon leur activité.

Données de cadrage

	Paris	Ile-de-France	France
Total des emplois salariés – toutes tailles d'établissements (estimations provisoires INSEE 1996)	1.508.700	4.639.900	19.659.300
Effectifs DMMO – EMMO / total des effectifs salariés	61%	63%	54%

Le champ des DMMO – EMMO couvre plus de 60% des effectifs salariés totaux à Paris et en Ile-de-France, 54% en France.

Les données utilisées pour réaliser cette étude (effectifs et mouvements) sont celles déclarées par les entreprises ayant reçu un questionnaire et ayant répondu, redressées par traitement statistique des non réponses.

L'examen du rapport « effectifs redressés / effectifs des entreprises répondantes » permet de constater que les données relatives à trois secteurs d'activité font l'objet de redressements très importants, avec des risques de groupage d'effectifs et de mouvements au siège parisien de l'entreprise :

- eau, gaz, électricité : EDF, GDF ne sont pas enquêtées bien qu'étant dans le champ de l'enquête
- transports : la SNCF n'est pas enquêtée bien qu'étant dans le champ ; la RATP, ADP, Air France... reçoivent des questionnaires mais n'y répondent pas
- services personnels et domestiques : les non réponses sont très fréquentes.

Ces trois secteurs ne feront pas l'objet d'une fiche descriptive dans partie B de cette étude.

A – CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE A PARIS EN 1997

I – Un marché du travail actif mais qui ne crée pas d'emploi net

Le marché du travail parisien se caractérise par un nombre de mouvements, relativement aux effectifs, plus élevé que dans le reste de la région et qu'en province.

Le taux de rotation (nombre de mouvements rapportés aux effectifs) est de 39,6% à Paris, soit 6 points de plus que le taux relatif au reste de la région et 4,9 points de plus que le taux observé en province.

Les taux d'entrée et de sortie sont très proches à Paris et dans le reste de l'Ile-de-France, assez différents en province où le taux d'entrée est supérieur au taux de sortie de 0,9 point.

Toutes activités	Paris	Ile-de-France hors Paris	Ile-de-France	Province	France
Taux d'entrée	39,5%	33,5%	35,4%	35,1%	35,2%
Taux de sortie	39,7%	33,6%	35,5%	34,2%	34,6%
Taux de rotation ^(*)	39,6%	33,6%	35,5%	34,7%	34,9%
Solde des mouvements rapporté aux effectifs	- 0,2%	- 0,1%	- 0,1%	+ 0,8%	+ 0,6%

^(*) moyenne des taux d'entrée et taux de sortie

Si le marché du travail parisien est plus actif que celui de la province, le solde des entrées - sorties y est très légèrement négatif tandis que la province est créatrice nette d'emplois. Ceci vient confirmer les premières estimations d'emploi pour 1997, qui laissent apparaître une stabilité de l'emploi parisien et une progression de l'emploi hors Ile-de-France.

Ces différentiels de taux doivent cependant être appréciés avec prudence – on ignore tout de la durée des emplois concernés, durée qui peut varier entre Paris et le reste de la France. En particulier, certains secteurs très développés à Paris tels que l'hôtellerie-restauration ou les activités artistiques, peuvent générer de nombreux mouvements pour des emplois de courte durée.

L'exclusion du secteur de l'hôtellerie-restauration et des activités récréatives, culturelles et sportives produit un net abaissement des taux pour toutes les zones et réduit les écarts : 3,7 points d'écart entre le taux de rotation parisien et le taux du reste de la région, 2,0 points entre Paris et la province.

(1)	Paris	Ile-de-France hors Paris	Ile-de-France	Province	France
Taux d'entrée	34,2%	30,6%	31,7%	32,8%	32,5%
Taux de sortie	34,5%	30,7%	31,8%	31,9%	31,9%
Taux de rotation	34,4%	30,7%	31,8%	32,4%	32,2%

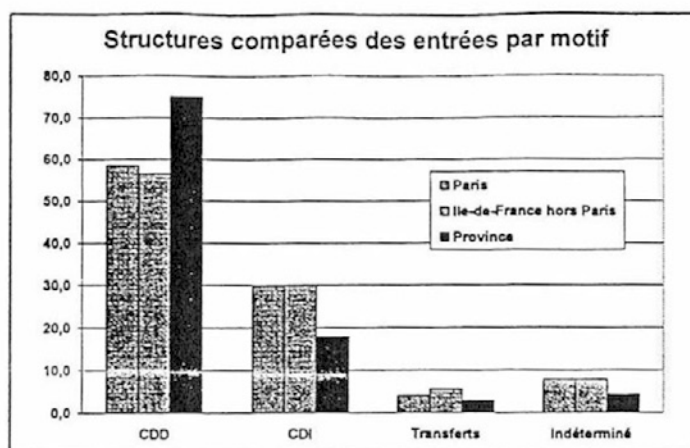
(1) hors hôtellerie-restauration et activités récréatives, culturelles et sportives

II – Des contrats à durée déterminée moins fréquents

Les embauches s'effectuent à Paris deux fois plus souvent sous forme de contrat à durée déterminée que sous forme de contrat à durée indéterminée.

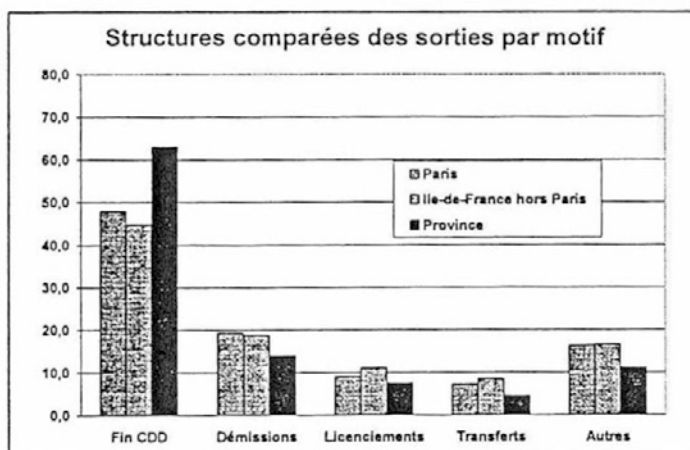
Cependant, la part des embauches sous CDD (58,5% à Paris) est très inférieure à ce qui est observé en province où trois embauches sur quatre prennent cette forme. Cette caractéristique des

pratiques d'embauche parisiennes se retrouve quelle que soit l'activité considérée (à l'exception de l'industrie textile très peu présente dans la capitale et de la recherche et développement).



On remarque que la part des entrées suite à transfert de personnel au sein des établissements d'une même entreprise est nettement plus élevée à Paris et surtout dans les autres départements franciliens qu'en province.

Conséquence de ces pratiques d'embauche, les sorties par fin de CDD sont, elles aussi, proportionnellement moins importantes à Paris qu'en province (48% contre 63%) mais plus que dans le reste de la région Ile-de-France (45%). Les démissions sont plus fréquentes à Paris : 19% des sorties, soit 4 points de plus qu'en province.



On notera que ces écarts entre Paris et la province sont majorés si l'on exclut le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives dans lequel les embauches sont réalisées dans 72% des cas sous forme de CDD (intermittents du spectacle). La part des embauches sous CDD se réduit de 1,5 point à Paris lorsqu'on retire ce secteur de l'analyse, ce qui accroît d'autant l'écart avec la province dont le taux reste quasi identique.

III – Des pratiques d'embauche réellement différentes

Le nombre d'entrées sous CDD peut être rapporté :

- au total des entrées : ce ratio s'élève à 58,5% à Paris contre 70,1% pour l'ensemble de la France ;
- aux effectifs de début de période ou « taux d'entrée sous CDD » : les établissements parisiens ont embauché, au cours de l'année 1997, 23 personnes sous CDD pour 100 personnes salariées en début d'année. Ce taux est inférieur de 1,5 point au taux national.

	Paris	Ile-de-France	France
ensemble des entrées (1)	362.907	1.030.725	3.718.796
entrées sous CDD (2)	212.197	589.767	2.606.771
effectifs de début d'année (3)	918.047	2.911.896	10.575.216
taux d'entrée : (1) / (3)	39,5%	35,4%	35,2%
taux d'entrée sous CDD : (2) / (3)	23,1%	20,3%	24,6%
part des embauches sous CDD (2) / (1)	58,5%	57,2%	70,1%

L'écart entre le taux d'entrée sous CDD parisien et le taux national (- 1,5 point) résulte de deux effets :

- un « effet de structure » dû à la répartition sectorielle des effectifs parisiens notablement différente de la répartition moyenne ;
 - un « effet Paris » dû aux spécificités d'embauche des établissements parisiens.
- [démonstration en annexe]

Le différentiel de taux Δ (= - 1,5 point) s'interprète comme la somme :

de l'effet de structure (= + 5,0 points)
et de l'effet Paris (= - 6,5 points)

1) L'effet de structure

La structure sectorielle des emplois parisiens est nettement déformée par rapport à la structure nationale. Les secteurs qui, au plan national ont un taux d'entrée sous CDD élevé, sont plus développés à Paris.

Si l'on applique à chaque secteur d'activité, le taux d'entrée et la part des embauches sous CDD nationaux à la structure des emplois parisiens, on obtient un taux d'entrée sous CDD égal à 29,7%, soit 5,0 points supérieur au taux national.

La structure sectorielle des emplois parisiens favorise donc la création d'emplois sous la forme précaire d'un CDD.

Or, c'est l'inverse que l'on observe. Ceci signifie que des mécanismes correcteurs proprement parisiens interviennent.

2) L'effet Paris

Les entreprises parisiennes ont des pratiques d'embauche différentes des entreprises nationales. Lorsqu'à une structure d'emplois par activité identique à la structure nationale, on applique les taux d'entrée et la part des embauches sous CDD parisiens, on obtient un taux d'entrée sous CDD inférieur de 6,5 points au taux national.

Deux de ces mécanismes spécifiquement parisiens peuvent être isolés :

- il s'agit tout d'abord de la dynamique des entrées : les taux d'entrée sectoriels sont souvent supérieurs à Paris aux taux nationaux ;
 - il s'agit ensuite du choix du type de contrat lorsque l'entreprise a décidé d'embaucher : le choix du CDD est moins fréquent à Paris qu'en province, à l'exception de l'industrie textile et de la recherche et développement, secteurs qui pèsent peu dans l'emploi parisien.
- Enfin la combinaison des deux (choix peu fréquent du CDD dans les secteurs qui recrutent le plus) renforce le résultat.

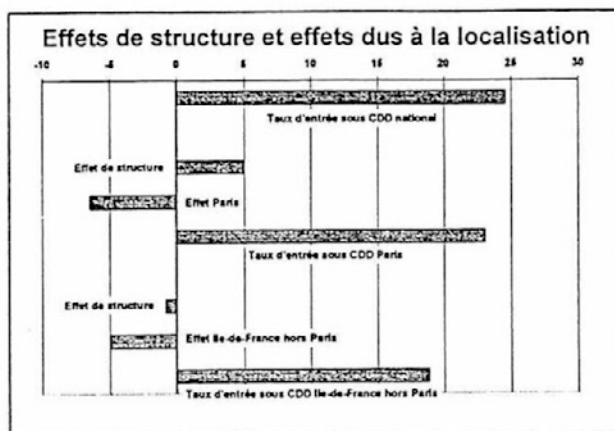
Nota : L'exclusion des trois secteurs pour lesquels les données font l'objet d'un redressement statistique important (cf. Données de cadrage) ne remet pas en cause la conclusion.

C'est donc bien la spécificité du comportement des établissements parisiens qui est à l'origine d'une moindre importance des embauches sous forme de contrat non durable.

Les autres départements franciliens cumulent deux effets qui tendent à abaisser le taux d'entrée sous CDD par rapport au taux national :

- un effet de structure (= - 0,8 point)
- un effet dû aux pratiques des entreprises locales (= - 4,9 points)

soit un taux d'entrée sous CDD dans ces départements égal à 18,9%, 5,7 points de moins que le taux national, 4,2 points de moins que le taux parisien.



On constate donc, pour l'ensemble de l'Ile-de-France, des pratiques d'embauche très spécifiques par rapport aux pratiques nationales que seule une étude qualitative permettrait d'explicitier. On peut d'ores et déjà supposer que la qualification des emplois parisiens, avec sa forte proportion de cadres, est l'une des causes majeures de ces embauches plus durables.

IV – Une moindre précarité à Paris ?

L'étude des mouvements de main d'œuvre nous a montré que l'une des formes de l'emploi précaire – le CDD – est moins fréquente à Paris qu'en province. La précarité de l'emploi prend d'autres formes telles que l'intérim, la durée des CDI, le temps partiel. Il convient donc d'examiner ces formes d'emploi avant de conclure.

1) L'intérim

L'UNEDIC recense le nombre de contrats conclus dans l'année, suivant le département d'implantation des agences de travail temporaire. La DARES redresse ces données et fournit une répartition des contrats par département de mission. Ce traitement engendre une différence significative d'environ 53.000 missions se réalisant hors Ile-de-France mais dont la gestion du dossier administratif se fait dans une agence de travail temporaire située en Ile-de-France (cf. note DARES du 11/09/98 « Le travail intérimaire en Ile-de-France : une progression importante mais inférieure à la moyenne nationale »).

Pour Paris, l'écart est de 295.000 contrats correspondant à des missions gérées par des agences parisiennes mais se déroulant dans les autres départements franciliens ou en province (ce chiffre est à considérer comme une simple indication en raison des difficultés méthodologiques liées aux redressements réalisés).

La part des contrats précaires (CDD + intérim) dans l'ensemble de l'embauche (DMMO-EMMO + intérim) atteint 91% au niveau national (93% en province). Elle n'est que de 77% à Paris et 85% dans le reste de la région¹.

2) La durabilité de l'offre d'emploi

Au niveau national, l'ANPE estime contrôler environ 40% du marché des offres d'emploi. En Ile-de-France en 1997, l'ANPE a recueilli 633.000 offres de la part des entreprises franciliennes, y compris les 107.000 contrats aidés.

Les CDD et missions représentent 60% de l'offre régionale, dont 48% pour les CDD de moins de 3 mois et les missions. Les CDD de moins d'un mois représentent 1/5 des offres.

L'ANPE souligne une plus forte « durabilité » de l'offre en Ile-de-France par rapport à la France, malgré la présence de nombreuses activités du spectacle et des hôtels, restaurants, très utilisateurs de contrats temporaires.

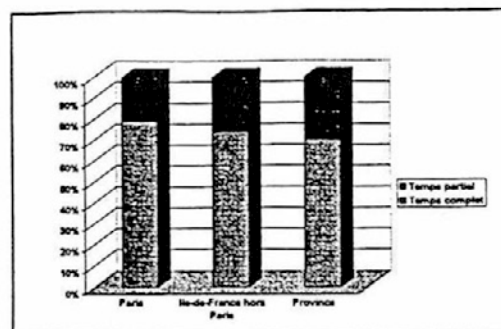
Les statistiques de l'ANPE montrent que les offres d'emploi durables enregistrées en 1997 (CDI et CDD de plus de 6 mois) ont la même fréquence à Paris et en province (48%), mais que cette fréquence est supérieure dans les autres départements franciliens (55%).

1997	Paris	Ile-de-France hors Paris	Ile-de-France	Province	France
Offres durables	115.853	214.609	330.462	894.342	1.224.804
Total des offres	240.175	392.919	633.094	1.880.293	2.513.387
Part des offres durables	48%	55%	52%	48%	49%

¹ Ces taux ne sont pas parfaitement homogènes puisqu'ils résultent de l'addition de mouvements de main d'œuvre émanant d'établissements d'au moins 10 salariés et de contrats d'intérim émanant d'établissements de toutes tailles. L'écart entre Paris et le reste de la France est cependant suffisamment significatif pour que cette imperfection ne remette pas en cause la conclusion.

3) Le temps partiel

30% des offres enregistrées en 1997 concernent des emplois d'une durée inférieure à 32 heures par semaine en province, 26% dans les départements des deux couronnes franciliennes, mais seulement 21% à Paris, malgré la présence des offres du spectacle.



La structure des offres parisiennes présente une part importante d'offres de très courte durée (moins de 9 heures hebdomadaires) due à ces activités du spectacle : 23% à Paris, 19% dans les autres départements franciliens, 13% en province.

Trois des quatre indicateurs étudiés (CDD, intérim, offres à temps partiel) montrent que la précarité est moins développée à Paris qu'en province.

Pour le quatrième (la durabilité des offres), Paris connaît une situation identique à la moyenne nationale.

On peut donc conclure globalement que les pratiques d'embauche parisiennes sont moins précaires qu'en province.

En l'absence de données fiables pour les années antérieures à 1997, il n'est pas possible d'apprécier l'évolution des pratiques d'embauche dans la capitale. Quelques indications sont cependant disponibles pour la région dans son ensemble et au niveau national.

L'IAURIF a réalisé une exploitation du fichier DMMO (établissements de 50 salariés ou plus uniquement) pour l'année 1995 avec un rappel historique depuis 1989 (cf. IAURIF « Note rapide sur l'économie » n° 154 – avril 1997). Cette étude montre une progression constante depuis 1992 de la part des embauches réalisées sous CDD (49% en 1992, 60% en 1995). Elle montre également une réduction de la probabilité pour un salarié de passer du CDD au CDI.

L'enquête Emploi de l'INSEE montre qu'en Ile-de-France, les formes particulières d'emploi – CDD, intérim, apprentis, stages et contrats aidés – ont nettement augmenté depuis 1994 (cf. Direction Régionale d'Ile-de-France de l'INSEE « L'Ile-de-France à la page » n° 160 – octobre 1998).

Au niveau national, la tendance à l'accroissement de la précarité s'observe également avec une double hausse : celle du nombre d'établissements qui ont recours aux CDD et celle du poids de ces contrats dans leurs effectifs (cf. Ministère du travail - DARES « Premières informations et premières synthèses » n° 48.2 – novembre 1998).

B – LES MOUVEMENTS DE MAIN D'ŒUVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE

Pour l'ensemble des activités, les données de cadrage ont montré que le champ DMMO-EMMO couvre un peu plus de 60% des effectifs salariés totaux.

Ce chiffre global masque une grande hétérogénéité sectorielle. Certaines activités sont très bien représentées (celles où le secteur public est peu important) :

- activités financières (92%)
- commerce et réparation automobile (86%)
- hôtels et restaurants (80%)
- conseils et assistance (80%).

A contrario, les activités où le secteur public est très présent ont un taux de couverture faible :

- santé, action sociale : 36% (AP-HP, CASVP hors champ)
- administration publique : 15% (Etat, collectivités territoriales, établissements publics administratifs hors champ)
- éducation : 21% (Education nationale hors champ)
- postes et télécommunications : 10% (La Poste, France Télécom hors champ).

La structure par activité des effectifs parisiens montre la forte prépondérance des activités financières qui représentent à elles seules 17% des salariés des DMMO-EMMO (pour 11% du total des salariés publics et privés estimés par l'INSEE en 1995).

Les quatre secteurs les plus importants concentrent près de la moitié des effectifs :

- activités financières : 17,3%
- conseils et assistance : 12,3%
- services opérationnels : 9,0%
- hôtels et restaurants : 7,4%.

Six autres secteurs permettent d'atteindre le seuil de 75% des effectifs : transports, commerce de détail et réparations, activités récréatives culturelles et sportives, santé action sociale, commerce de gros et intermédiaires, édition imprimerie et reproduction.

En terme de solde des mouvements, trois secteurs se distinguent très nettement (suffisamment pour que les incertitudes portant sur les chiffres bruts n'obèrent pas le constat).

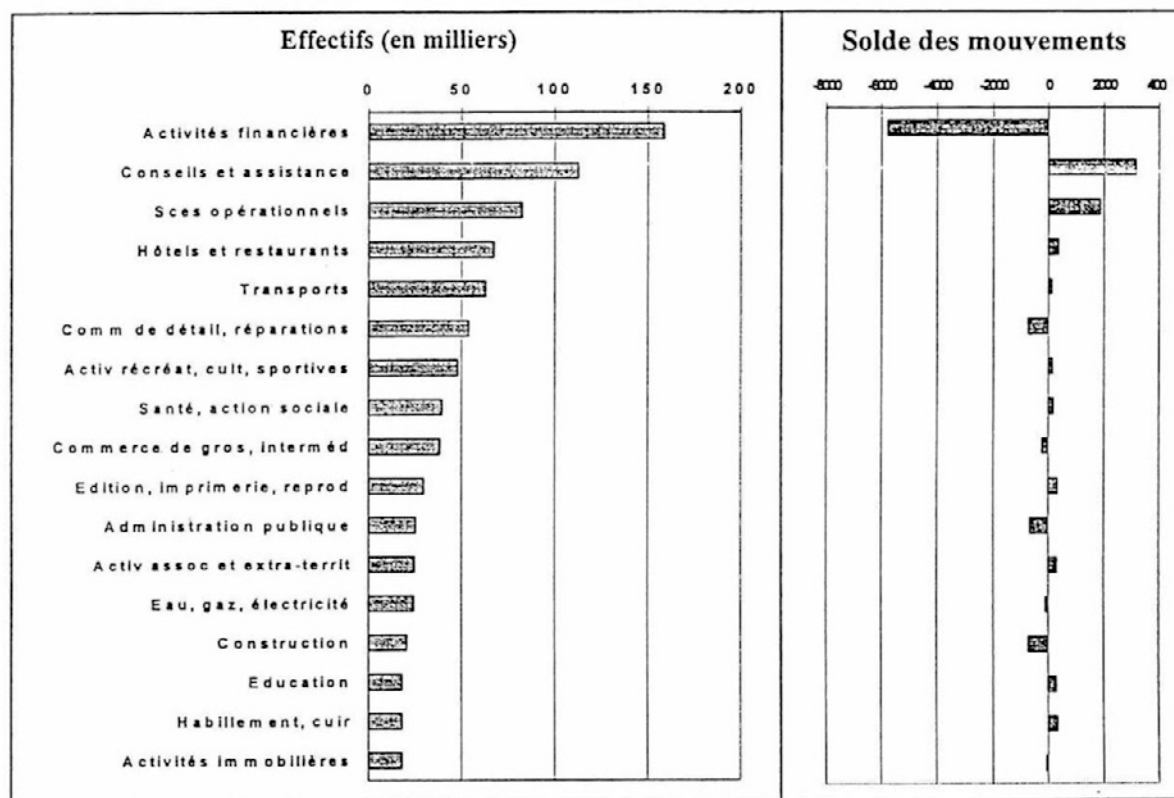
Le solde des entrées – sorties est particulièrement positif pour les activités de conseils et d'assistance ainsi que pour les services opérationnels. A elles deux, ces activités couvrent 65% du total des entrées nettes des secteurs présentant un solde positif.

Les activités financières ont, quant à elles, un solde très négatif qui atteint 61% du total des sorties nettes des secteurs présentant un solde négatif.

Ces données confirment l'importance de ces trois secteurs d'activité dans l'évolution de l'emploi parisien, sans que l'on puisse affirmer si cette évolution est plus ou moins positive en 1997 par rapport à 1996 (on rappelle que la source DMMO-EMMO n'est pas fiable en 1996).

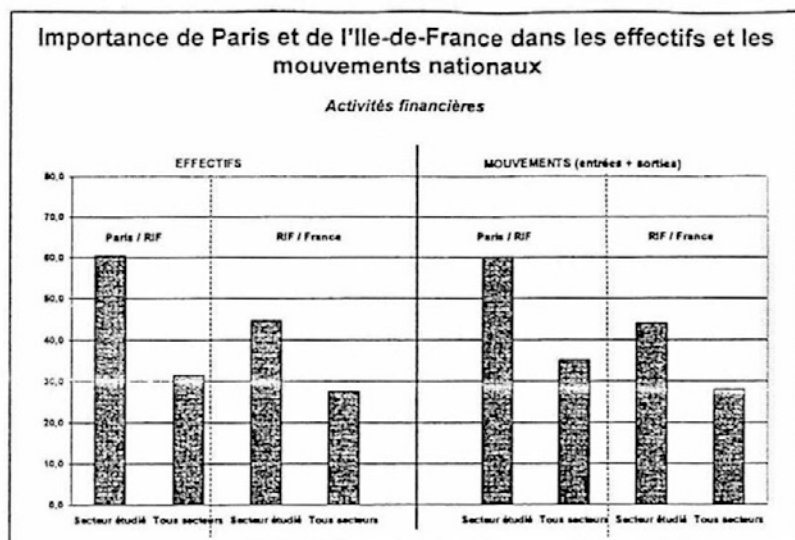
Les secteurs les plus importants pour l'économie parisienne (effectifs supérieurs à 15.000) font l'objet d'une fiche descriptive dans la suite de cette étude, fiches présentées par ordre décroissant d'effectifs, avec trois exceptions : l'administration publique en raison de sa faible représentativité, le secteur eau, gaz, électricité et le secteur des transports en raison de leurs taux élevés de redressements statistiques. Le secteur de la recherche et développement est traité bien que ses effectifs soient faibles, en raison de l'importance stratégique de ce secteur pour la Ville de Paris.

Les 17 secteurs d'activité ayant un effectif supérieur à 15.000



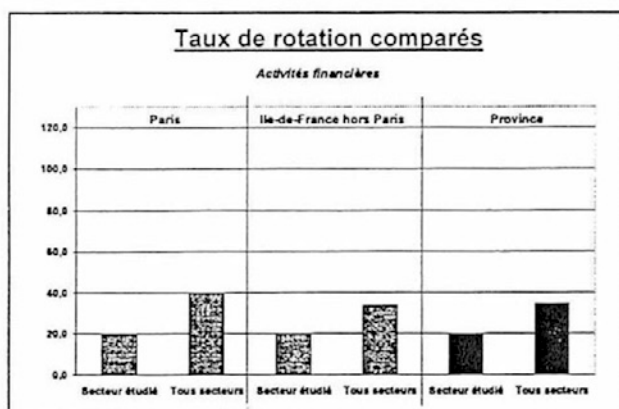
	Taux de rotation très élevé	Taux élevé	Taux moyen	Taux faible	Taux très faible
Solde des mouvements très positif	Services opérationnels		Conseils et assistance		
Solde positif	Postes et télécomm. Hôtels et restaurants Activités récréatives, culturelles et sportives	Education	Habillement, cuir Recherche et développement Santé, action sociale	Edition, imprimerie, reproduction Activités associatives et extra-terr.	
Solde voisin de 0		Industrie textile		Agriculture, sylviculture, pêche Ind. agricoles et alimentaires Ind. des équipements du foyer Constr. navale, aéron., ferroviaire Prod. combustibles et carburants Activités immobilières	Pharmacie, parfumerie et entr. Industrie automobile Ind. des produits minéraux Industrie du bois et du papier Chimie, caoutchouc, plastiques Métallurgie et transf. métaux
Solde négatif		Commerce de détail, réparations		Commerce et réparation auto Commerce de gros, intermédiaires	Ind. des équip. mécaniques Ind. des équip. électriques et électroniques Ind. des composants électriques et électroniques Construction Administration publique
Solde très négatif					Activités financières

➤ Activités financières



La part régionale de Paris pour ce secteur d'activité atteint 60%.

45% des effectifs nationaux sont concentrés en Ile-de-France.



Les mouvements sont peu fréquents dans ce secteur.

Le taux d'entrée parisien est inférieur au taux du reste de l'Ile-de-France et au taux national, tandis que les taux de sortie sont identiques.

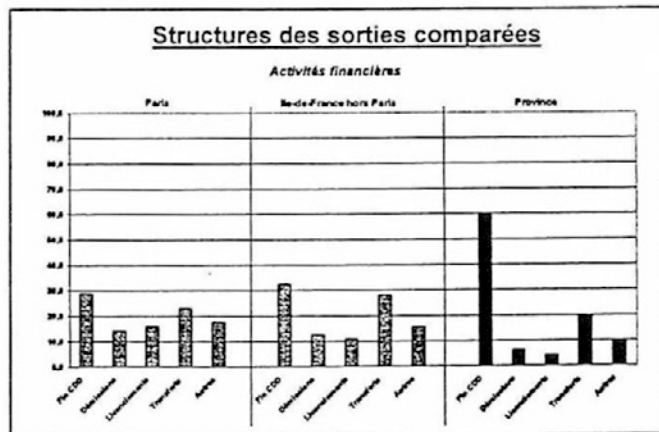
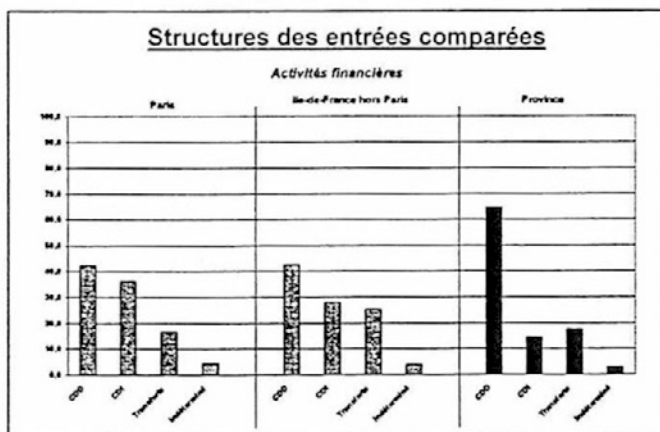
Le solde des entrées – sorties est négatif à Paris.

La structure des entrées s'écarte considérablement de la structure moyenne, avec peu de CDD, une part de CDI élevée et surtout de très importants transferts.

Il en va de même de la structure des sorties avec d'importants licenciements et des transferts proportionnellement trois fois plus importants qu'en moyenne.

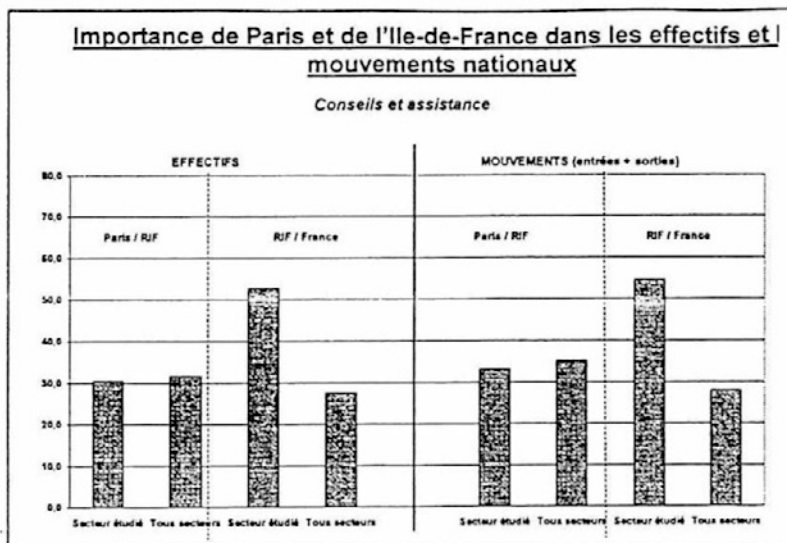
Le solde des transferts à Paris est fortement négatif.

Dans les autres départements de l'Ile-de-France, les transferts sont encore plus fréquents aussi bien en entrée (25%) qu'en sortie (28%). Ceci témoigne de la réorganisation, notamment géographique, des établissements financiers.



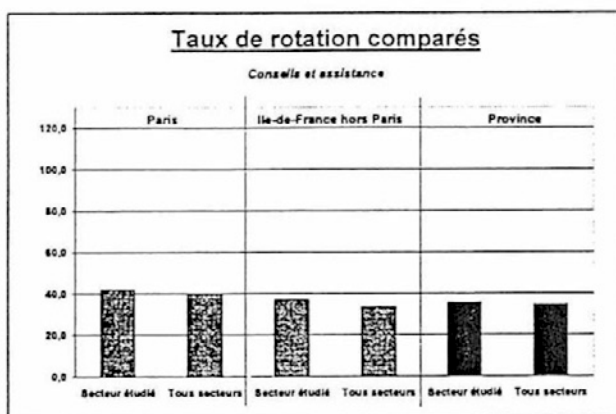
➤ Conseils et assistance

Ce secteur regroupe les activités informatiques, les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion, l'architecture et l'ingénierie, le contrôle et les analyses techniques, la publicité.



Un tiers des mouvements régionaux ont lieu dans la capitale, pour 30% des effectifs.

Ce secteur est très concentré en Ile-de-France avec plus de la moitié des effectifs et des mouvements nationaux.

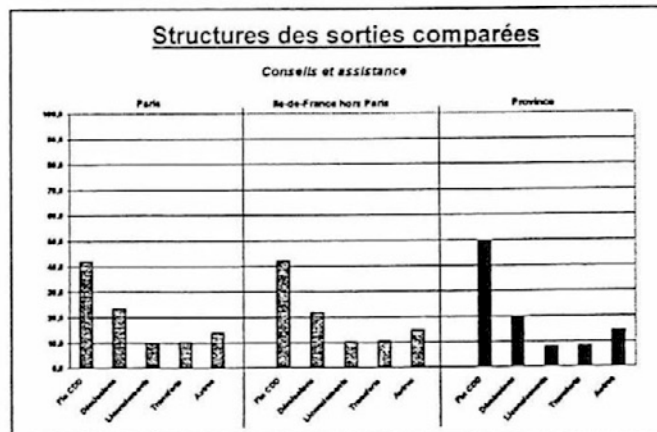
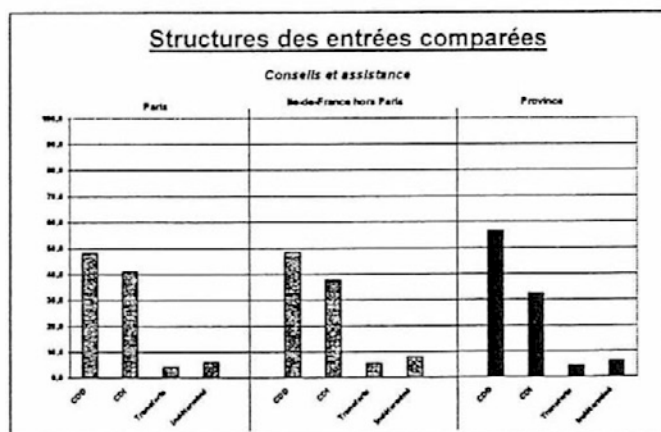


Les taux d'entrée et de sortie sont plus élevés à Paris que dans le reste du territoire national, mais restent assez voisins des taux parisiens toutes activités confondues.

Le solde des entrées – sorties est positif à Paris. C'est le premier secteur créateur net d'emplois dans la capitale.

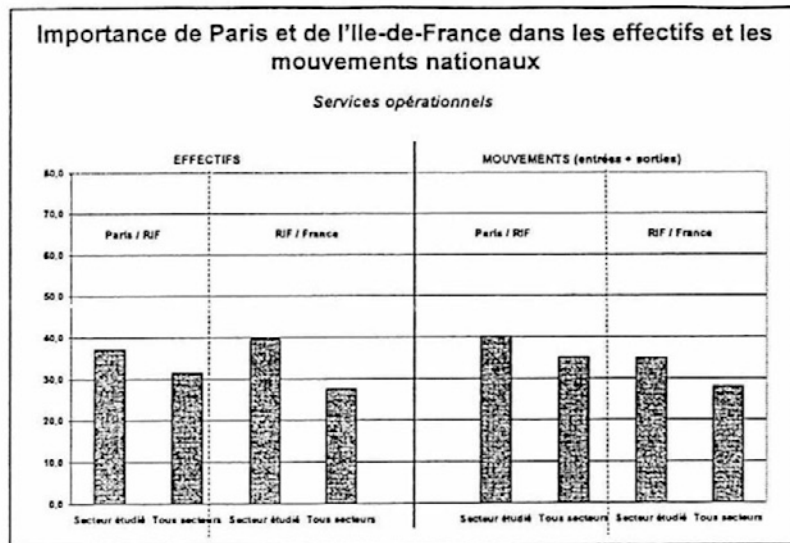
Les établissements du secteur embauchent de façon importante en CDI : 41% des entrées contre 30% en moyenne toutes activités. Cette caractéristique se retrouve dans les autres départements franciliens et en province.

La répartition par motif des sorties du secteur est très voisine à Paris et dans le reste de la région. Par rapport aux moyennes tous secteurs, les fins de CDD sont moins importantes, contrairement aux démissions et aux transferts de salariés. En province, les fins de CDD sont nettement plus fréquentes.



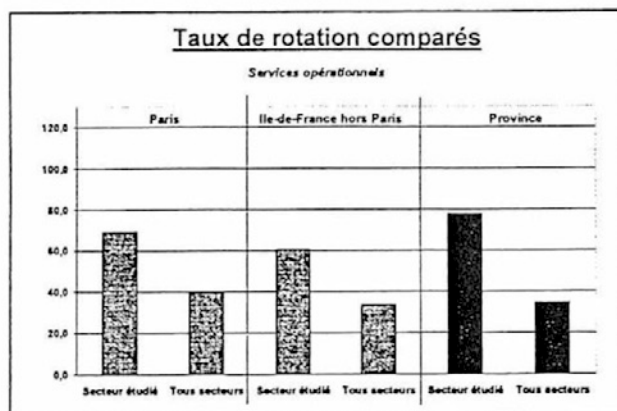
➤ Services opérationnels

Ce secteur regroupe la location, la sélection et la fourniture de personnel (hors intérim), les enquêtes et la sécurité, le nettoyage, les services divers aux entreprises.



Les établissements de la capitale totalisent 41% des entrées et des sorties régionales du secteur pour 37% des effectifs.

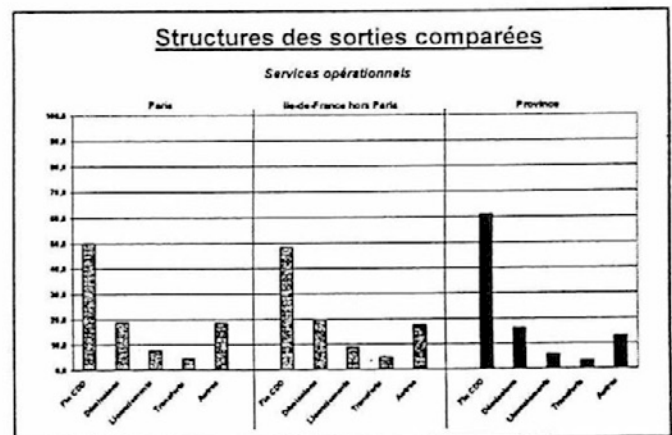
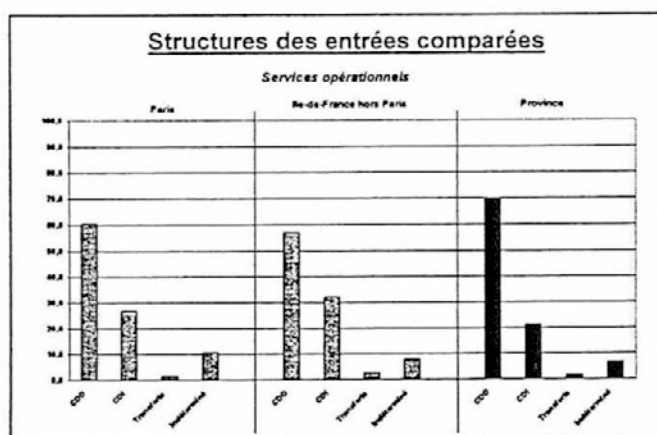
40% des effectifs nationaux du secteur sont localisés en Ile-de-France (35% des mouvements).



Les taux d'entrée et de sorties sont très élevés : 70% à Paris, 80% en province.

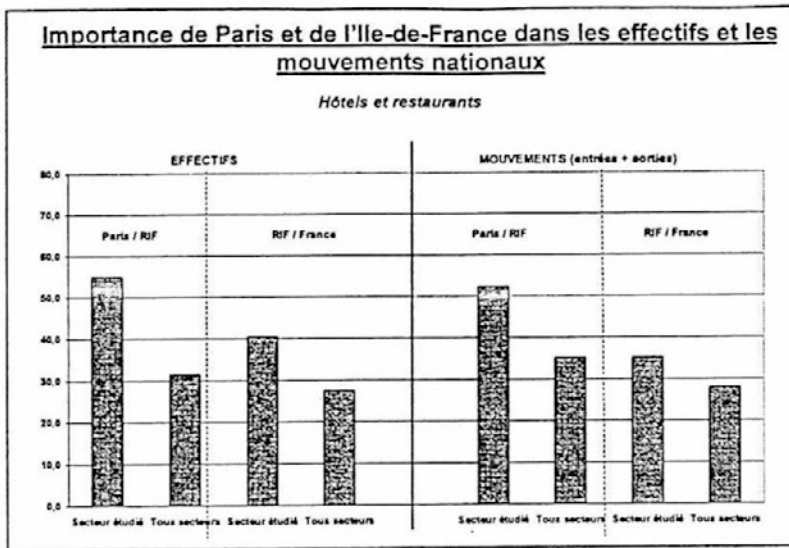
C'est un secteur extrêmement actif dont le solde des entrées – sorties est positif à Paris.

La structure des entrées et des sorties ne s'écarte pas notablement de la moyenne tous secteurs d'activité à Paris. La part des recrutements en CDD est, comme pour l'ensemble des secteurs, inférieure à ce qui est observé en province.

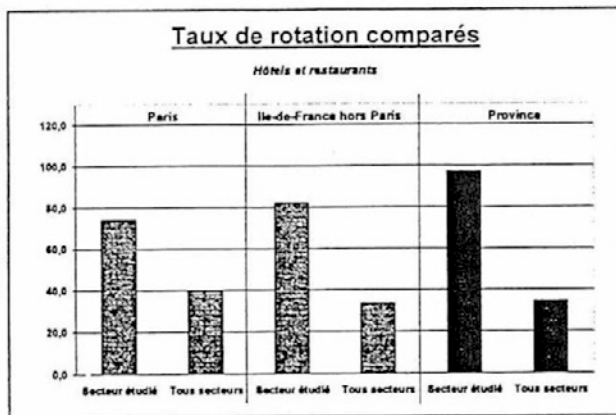


➤ Hôtels et restaurants

Ce secteur regroupe les hôtels et autres formes d'hébergement, les restaurants, cafés, cantines et traiteurs.



52% des mouvements franciliens ont lieu à Paris pour 55% des effectifs.

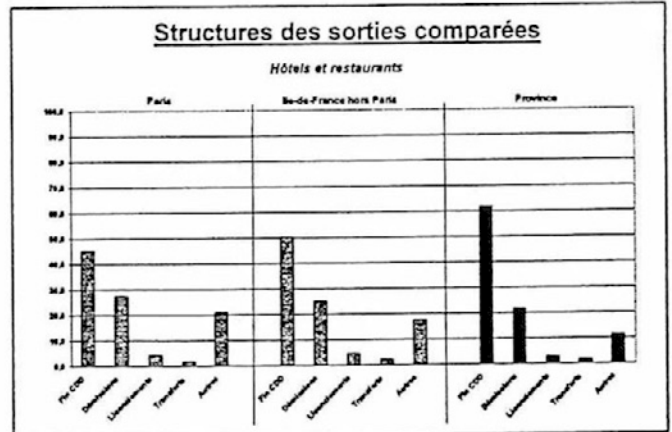
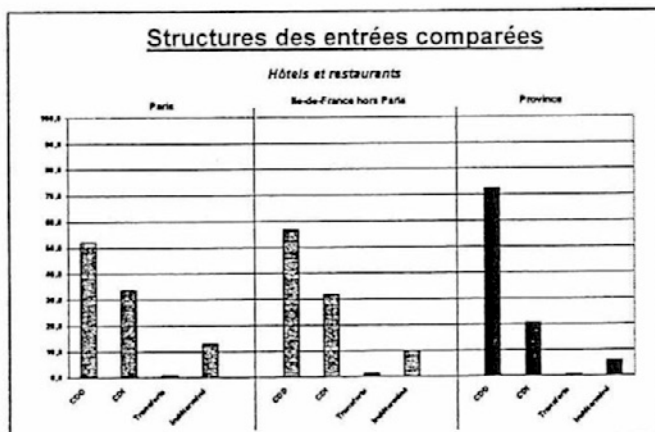


Il s'agit d'un secteur connaissant de très nombreux mouvements avec des taux d'entrée et de sortie à Paris de l'ordre de 70%.

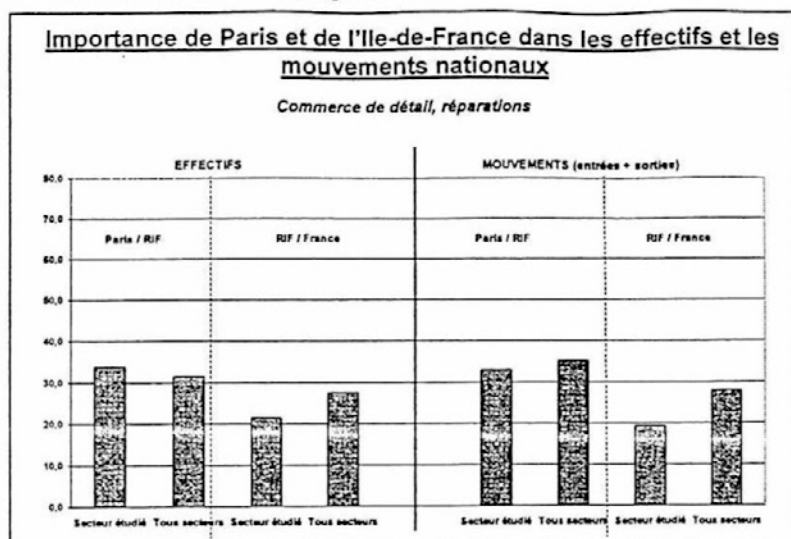
Les mouvements sont cependant moins fréquents que dans le reste de la région et qu'en province.

Il s'agit vraisemblablement de contrats de courte durée.

Le motif des entrées est fréquemment indéterminé à Paris. Les démissions sont un motif de sortie nettement plus fréquent qu'en moyenne, ce qui laisse supposer une certaine facilité pour trouver un nouveau travail. De plus, les fins de période d'essai sont importantes, les licenciements moins fréquents qu'en moyenne. On observe également peu de départs en retraite (personnel jeune ?). Ces caractéristiques se retrouvent dans le reste du territoire francilien et en province.

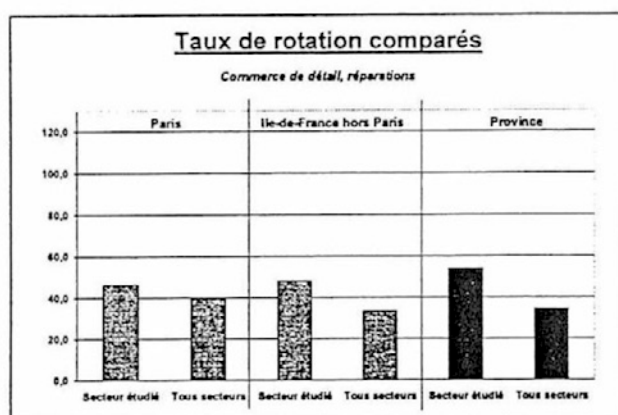


➤ Commerce de détail, réparations



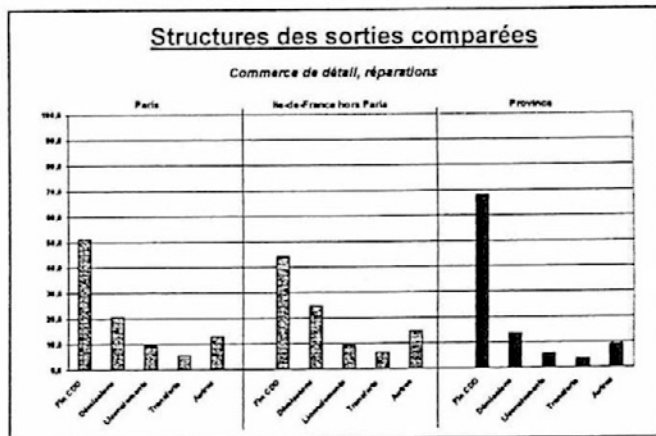
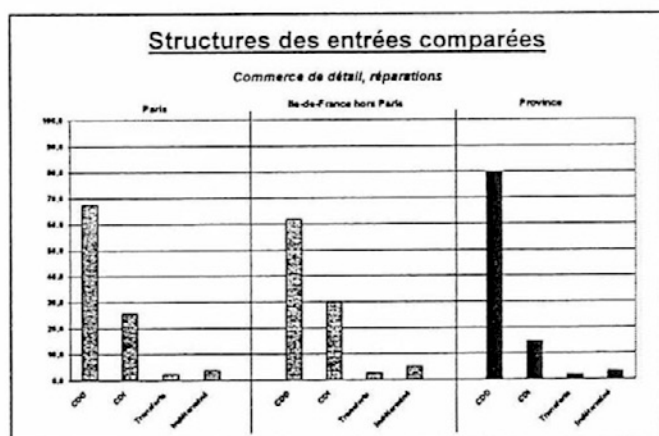
La part parisienne des effectifs et des mouvements régionaux est voisine dans ce secteur à celle de l'ensemble des activités.

L'importance de la région par rapport à la province est moindre qu'en moyenne.



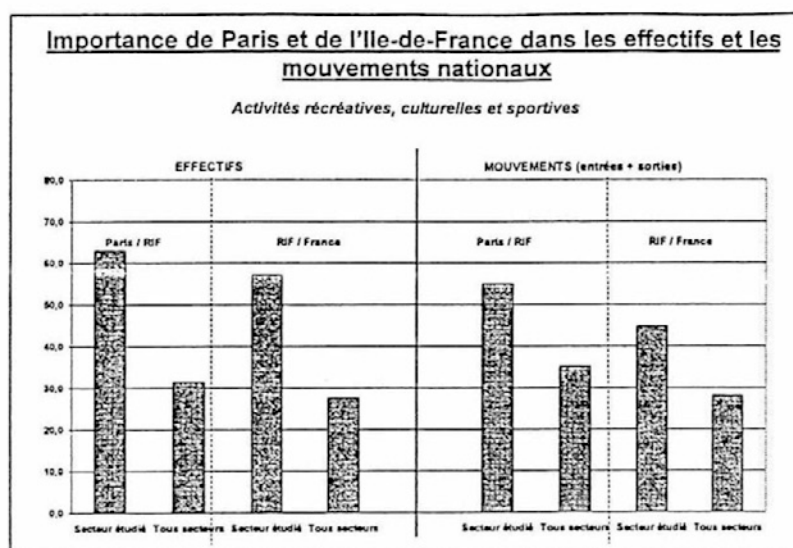
Dans les trois zones, les mouvements sont plus fréquents dans ce secteur qu'en moyenne toutes activités; l'écart est plus significatif en province.

Les CDD sont fréquents dans ce secteur, en proportion plus importante que la moyenne dans les trois zones. Les fins de CDD sont un peu plus importantes qu'en moyenne mais l'écart n'est pas très significatif.



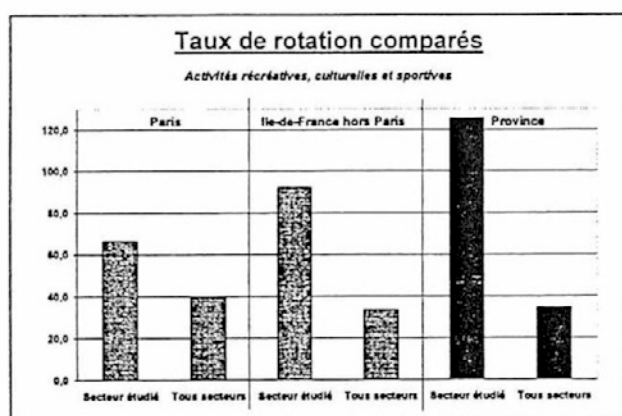
➤ Activités récréatives, culturelles et sportives

Ce secteur regroupe les activités liées à la culture (cinéma, radio, télévision, spectacle) ainsi que les agences de presse, les activités liées au sport (gestion de salles notamment), les jeux de hasard et autres activités récréatives.



Plus de la moitié des mouvements franciliens ont lieu à Paris (55% pour 63% des effectifs).

Le secteur est très concentré dans la région avec 57% des effectifs et 45% des mouvements nationaux.



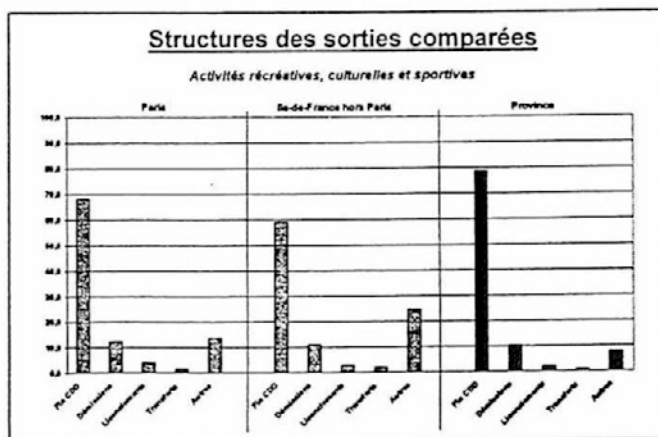
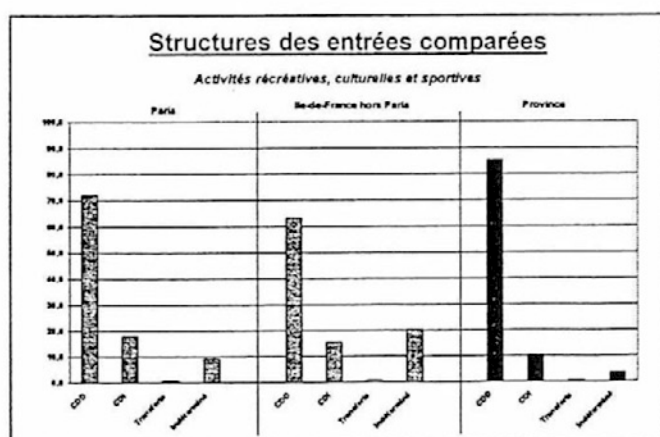
Les mouvements sont extrêmement nombreux : le taux de rotation est de 27 points supérieur au taux toutes activités à Paris.

Ces mouvements sont probablement relatifs à des missions de courte durée (intermittents du spectacle) – hypothèse non vérifiable par cette source.

Les mouvements sont proportionnellement bien plus nombreux dans le reste de la région et en province où ils dépassent l'effectif.

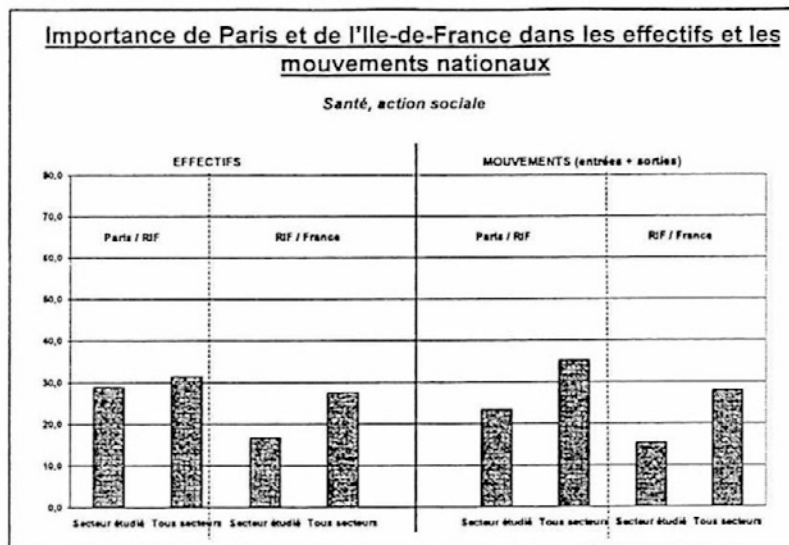
La part des recrutements réalisés en CDD et des sorties pour fin de CDD est importante, ce qui conforte l'hypothèse de missions de courte durée majoritaires.

La structure des entrées et des sorties dans les autres départements franciliens ne peut être caractérisée en raison d'une part très élevée de motifs indéterminés.



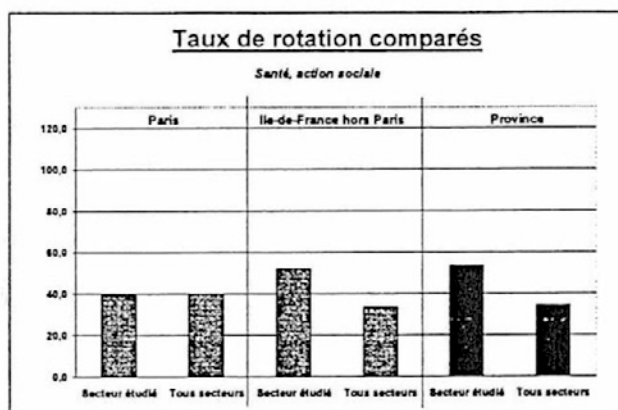
➤ Santé, action sociale

Ce secteur regroupe les cliniques privées, tous soins médicaux du secteur privé, laboratoires d'analyses médicales, activités vétérinaires, action sociale avec ou sans hébergement (privé), crèches privées...



Près du quart des entrées et des sorties régionales se produisent à Paris.

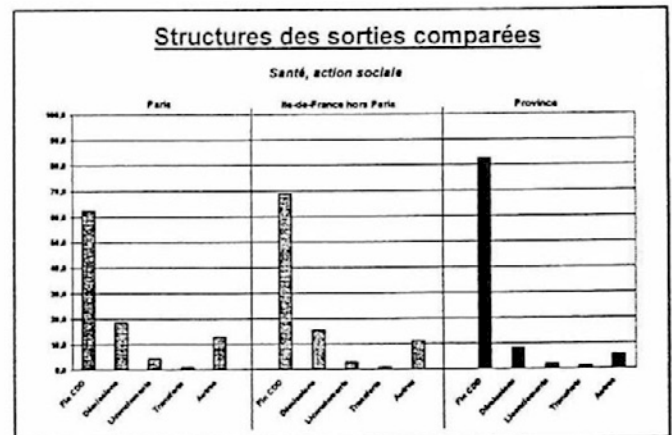
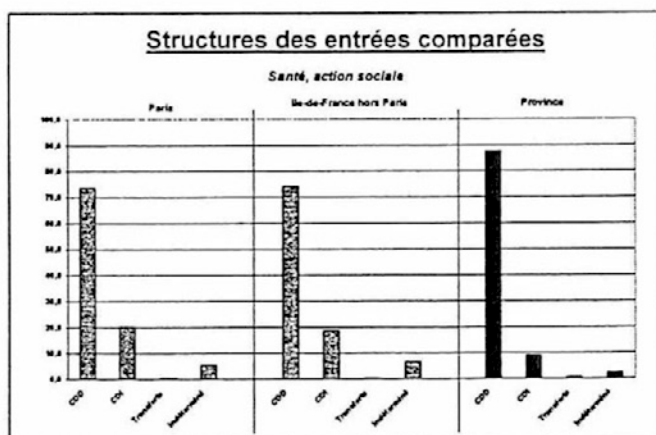
La part nationale de la région est peu élevée.



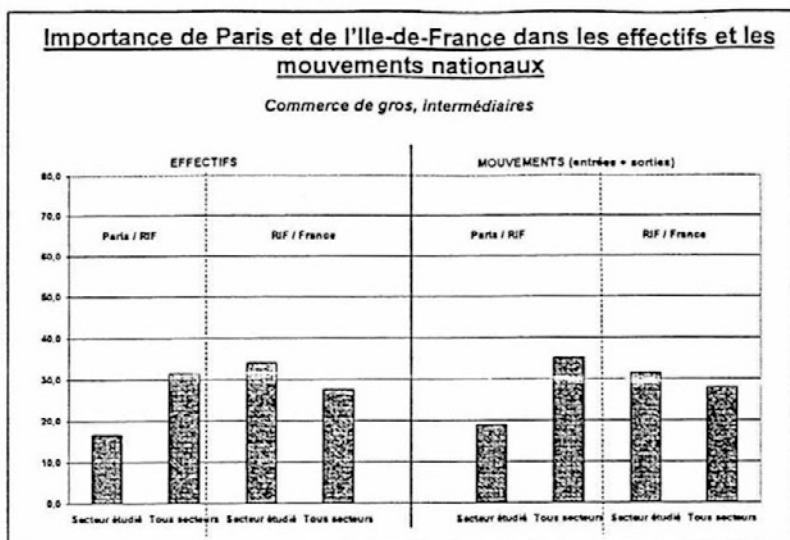
Les mouvements sont, à Paris, en proportion identique à l'ensemble des activités.

Ils sont nettement plus fréquents hors de Paris.

Les mouvements se réalisent pour les entrées à 74% sous forme de CDD et pour les sorties à 63% sous forme de fins de CDD. Cette forte précarité s'observe également en banlieue et en province.

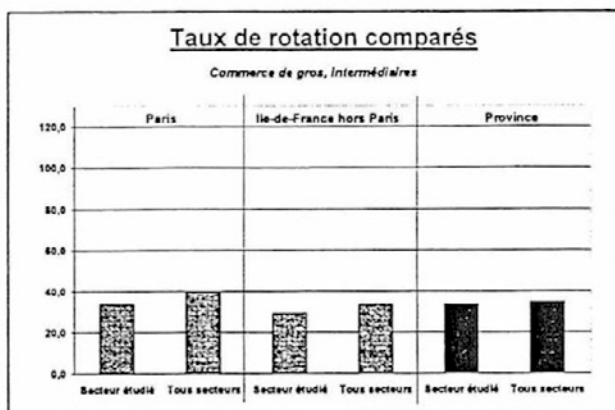


➤ Commerce de gros, intermédiaires du commerce



La part régionale de Paris pour le commerce de gros est nettement inférieure à l'ensemble des activités : 17% des effectifs et 19% des mouvements.

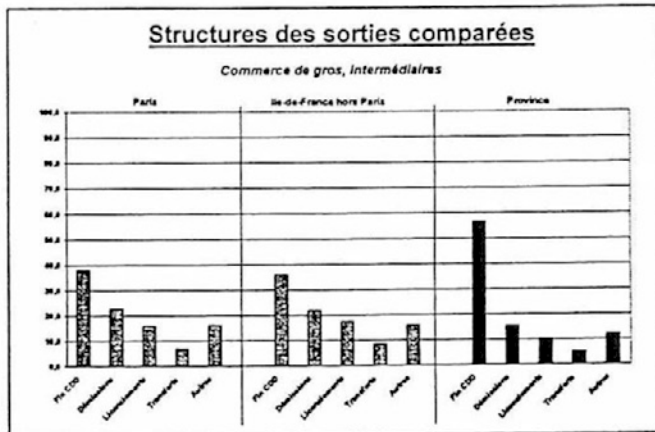
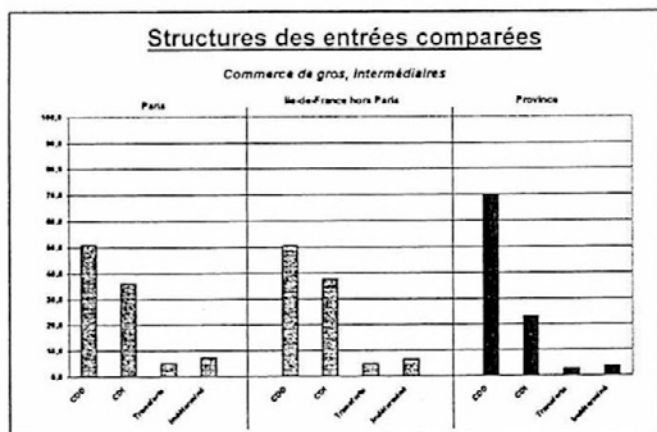
Inversement, la part nationale de la région est plus importante que pour l'ensemble des activités.



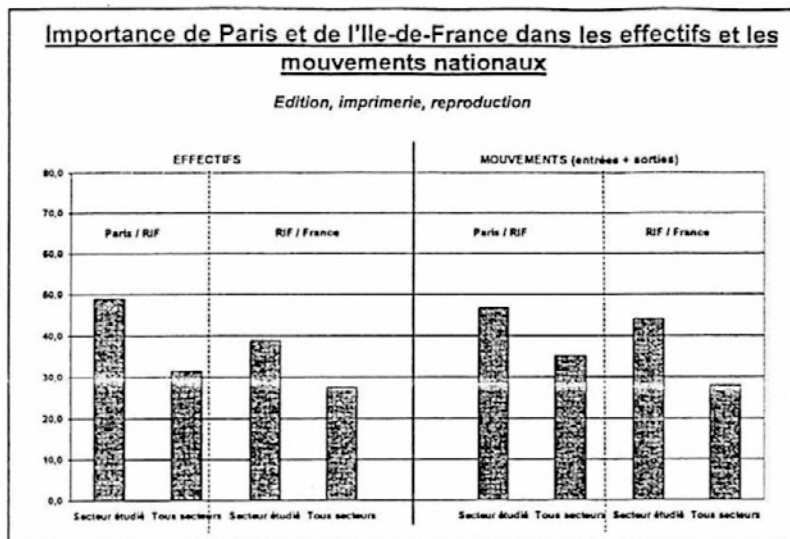
Le secteur est un peu moins actif à Paris qu'en moyenne tous secteurs, autant cependant qu'en province, légèrement plus que dans le reste de l'Ile-de-France.

A Paris, les recrutements en CDI sont plus importants dans ce secteur que pour l'ensemble des activités. Ceci se vérifie dans le reste de la région et en province.

Les licenciements sont beaucoup plus fréquents (16% contre 9% pour l'ensemble des secteurs à Paris), phénomène également vrai dans les deux autres zones.



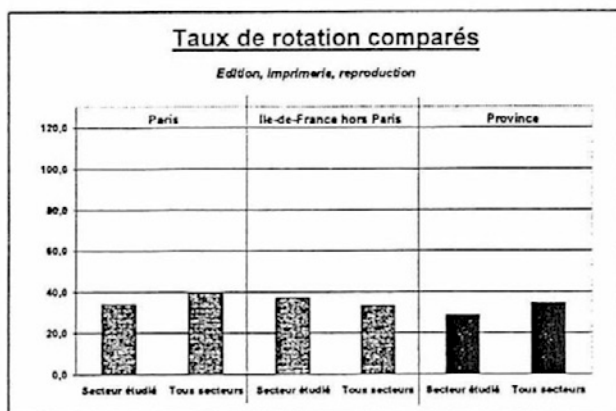
➤ Edition, imprimerie, reproduction



Près de la moitié des mouvements franciliens ont lieu à Paris.

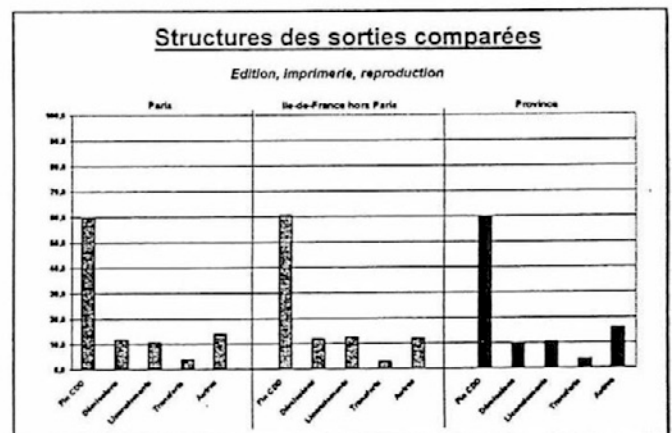
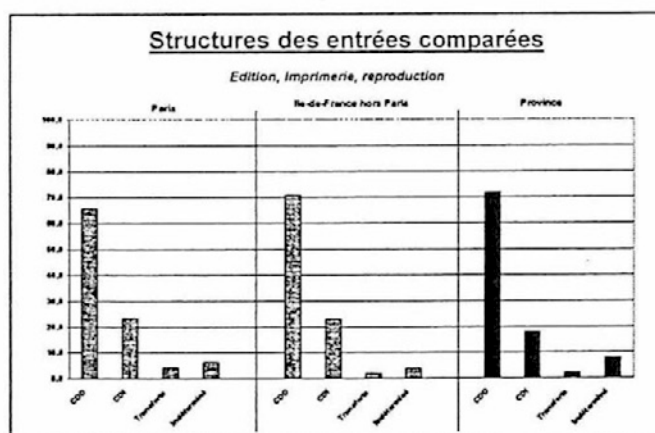
La moitié des effectifs régionaux sont concentrés dans la capitale et près de la moitié des mouvements.

36% des effectifs nationaux sont concentrés en Ile-de-France, 44% des mouvements.



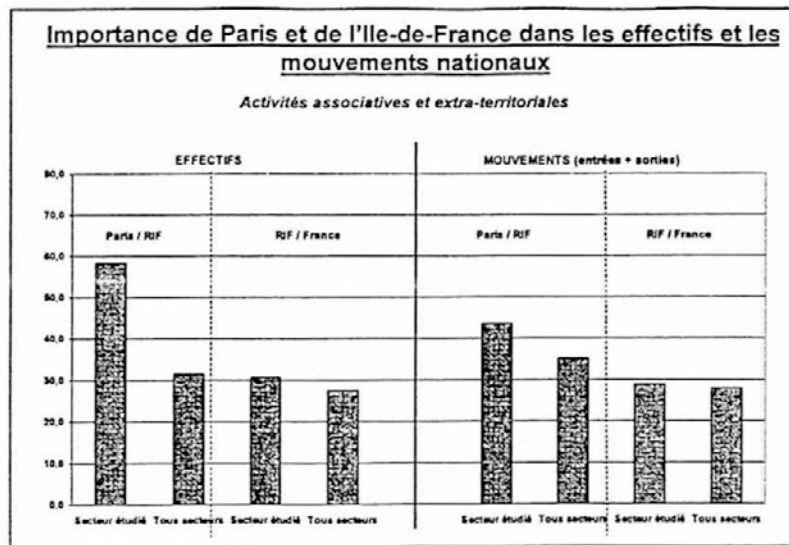
A Paris et en province, les mouvements sont moins fréquents dans ce secteur que pour l'ensemble des activités. Le phénomène inverse s'observe dans le reste de la région Ile-de-France.

La structure des entrées et sorties ne présente pas de particularité notable, hormis un recours au CDD un peu plus important qu'en moyenne à Paris mais surtout dans les autres départements franciliens. Les structures des entrées et surtout des sorties sont très voisines dans les trois zones considérées.



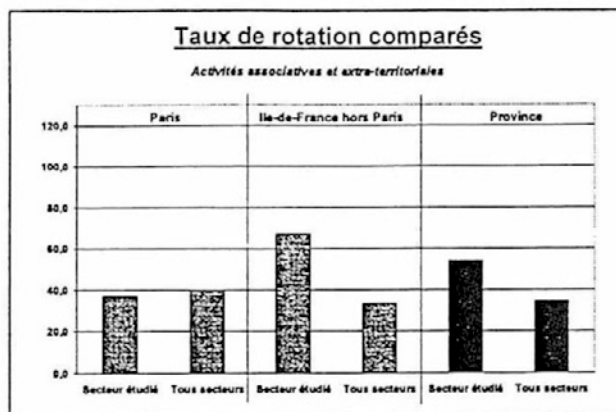
➤ Activités associatives et extra-territoriales

Ce secteur regroupe les organisations économiques (patronales, consulaires, professionnelles), les syndicats de salariés, les organisations religieuses, politiques et autres.



44% des mouvements régionaux ont lieu dans la capitale, proportion nettement inférieure à celle des effectifs (59%).

30% des effectifs et des mouvements nationaux sont localisés en Ile-de-France.



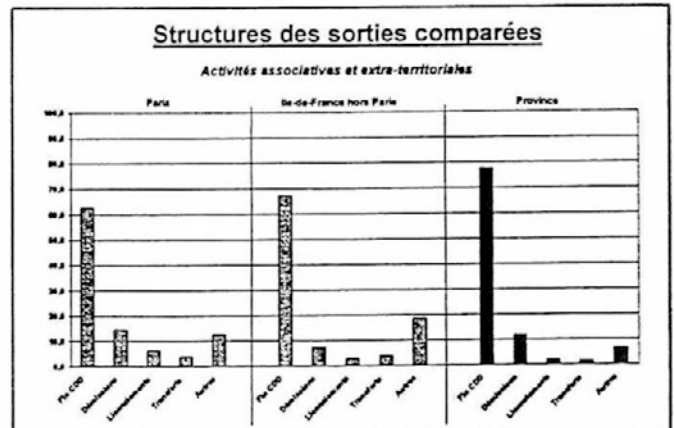
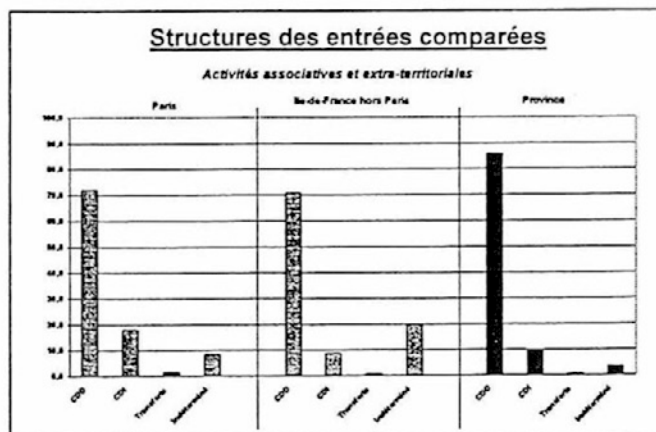
Le secteur est peu actif dans la capitale par rapport aux autres zones : le taux d'entrée dans les autres départements franciliens est de 30 points supérieur au taux parisien, celui de la province de 17 points.

Cependant, les mouvements parisiens de ce secteur sont proportionnellement voisins de l'ensemble des activités.

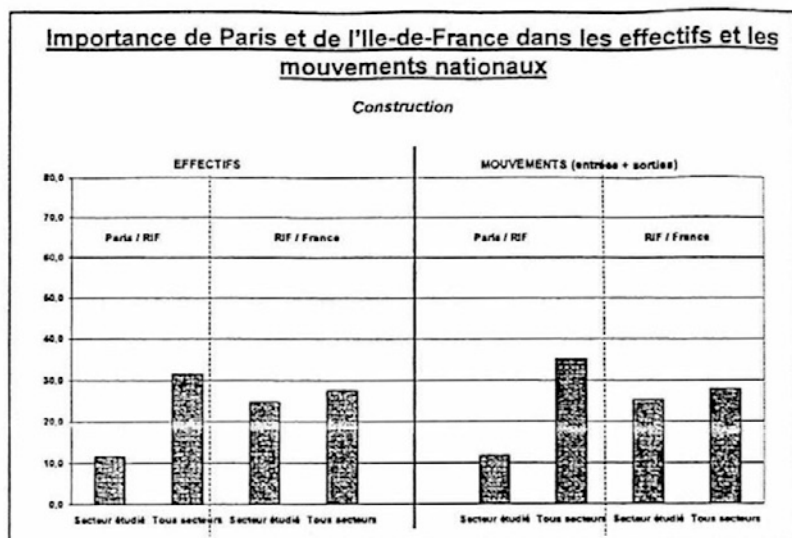
La fréquence des recrutements en CDD est supérieure à la moyenne ainsi que les sorties pour fin de CDD.

Dans le reste de l'Ile-de-France, les mouvements dont le motif est indéterminé sont trop nombreux pour permettre une appréciation correcte. En province, le recours au CDD est très important.

La précarité est donc une caractéristique de ce secteur quelle que soit la zone géographique.

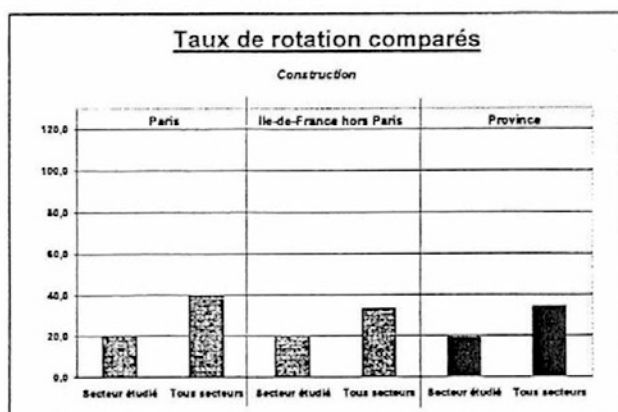


➤ Construction



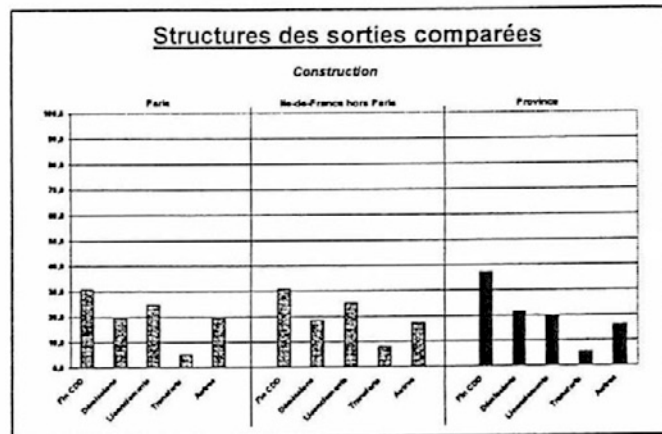
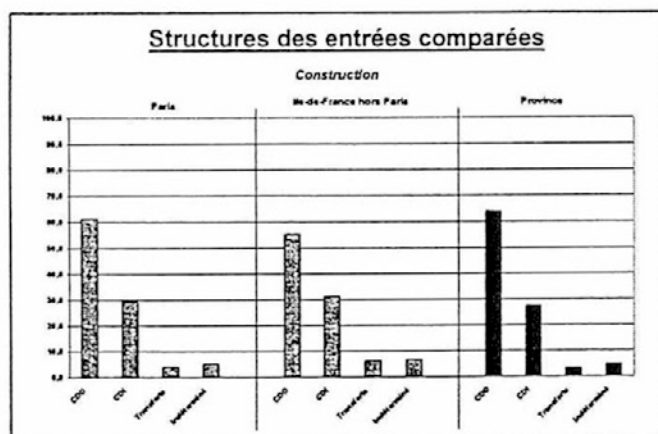
Paris compte 12% des mouvements régionaux du secteur.

Le quart des effectifs et des mouvements nationaux sont localisés en Ile-de-France.



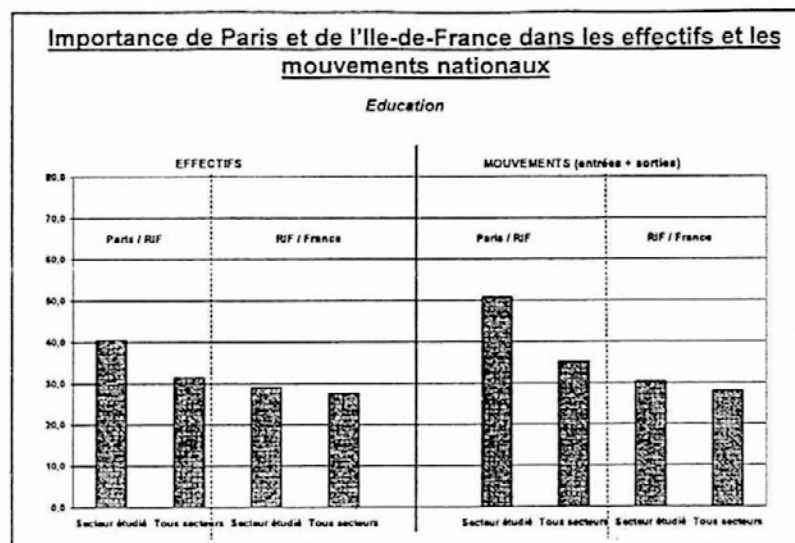
Le secteur semble peu actif quelle que soit la zone considérée. Il faut cependant noter que ce secteur recourt fortement à l'intérim.

Les établissements parisiens licencient plus fréquemment dans ce secteur qu'en moyenne. Les départs en retraite sont également plus fréquents. Il en est de même en banlieue et en province.



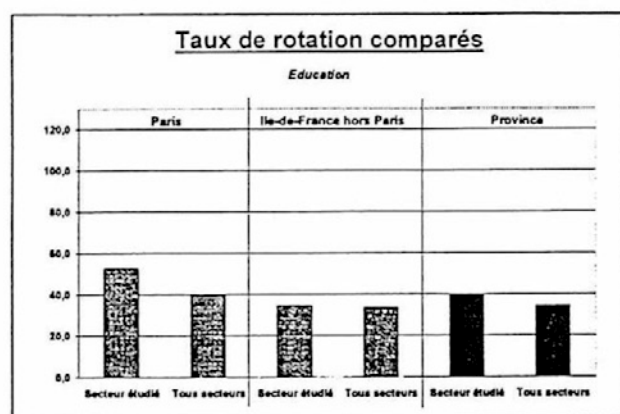
➤ Education

On rappelle que le personnel relevant de l'Education Nationale est hors champ. Ce secteur regroupe donc les écoles, collèges et lycées privés, les organismes privés de formation permanente, l'enseignement des professeurs indépendants.



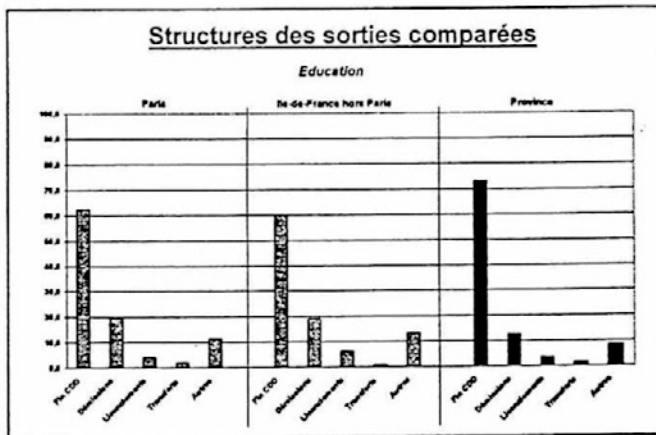
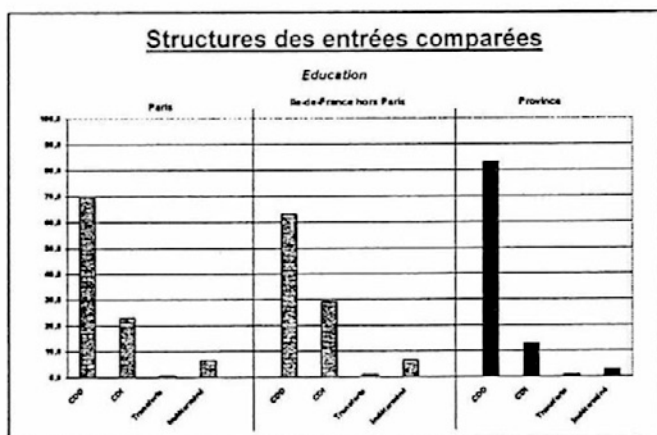
48% des effectifs régionaux et la moitié des mouvements franciliens sont localisés à Paris.

La part nationale de l'Ile-de-France est assez voisine de la moyenne des activités.

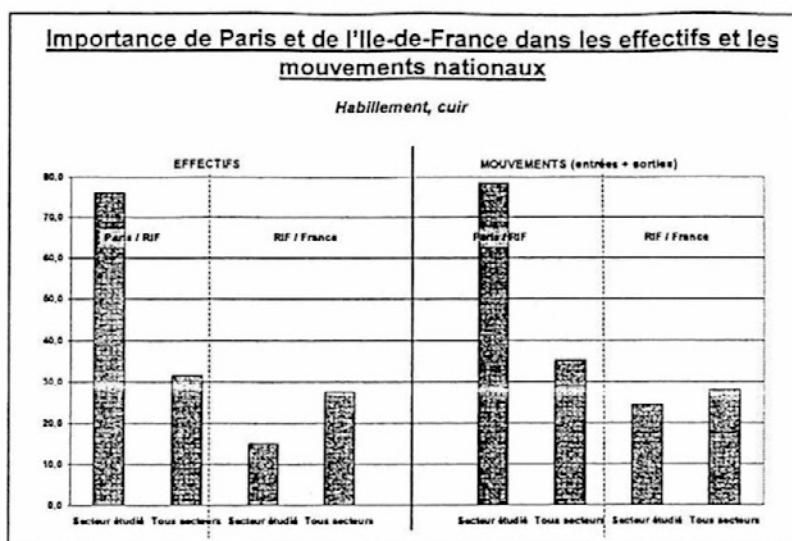


Les mouvements sont un peu plus fréquents que pour l'ensemble des activités, tout particulièrement à Paris.

Le recours au CDD est important dans ce secteur. Les sorties pour fin de CDD sont fréquentes contrairement aux licenciements. Ceci se vérifie dans les autres départements franciliens et en province.

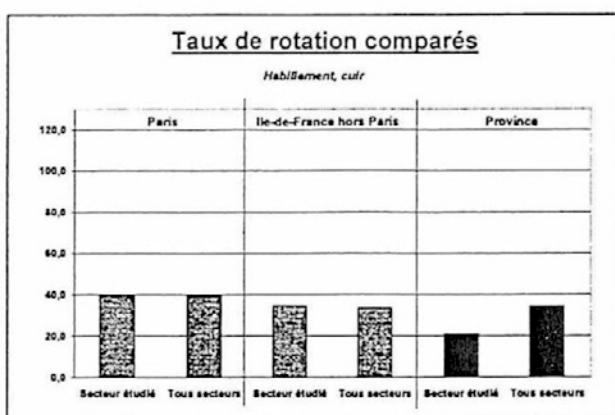


➤ Habillement, cuir



Près de 80% des mouvements régionaux du secteur sont dus à des établissements parisiens qui regroupent 76% des effectifs.

La part de la région dans l'ensemble national est quant à elle inférieure à la moyenne des secteurs.

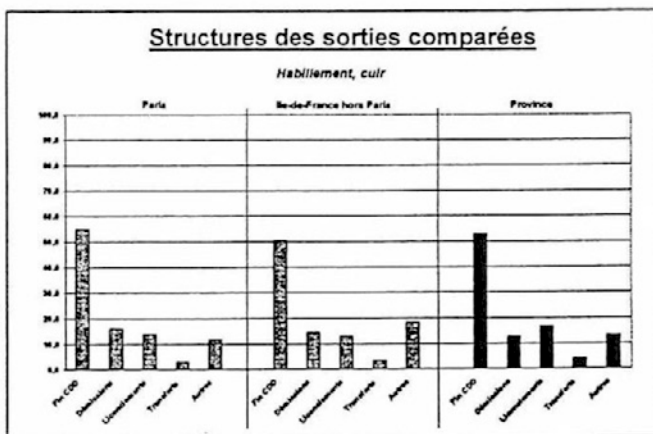
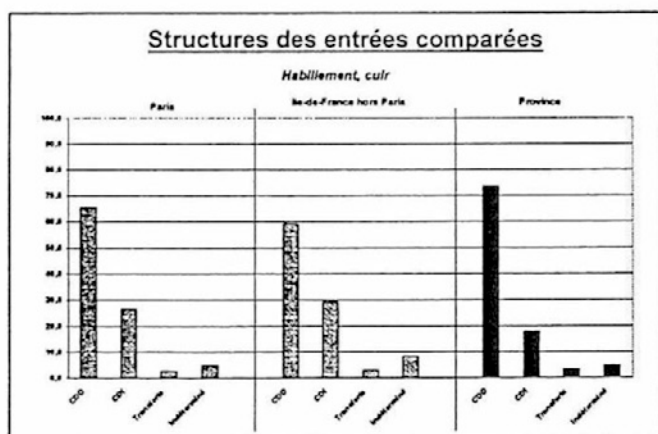


Le taux d'entrée du secteur à Paris est identique au taux toutes activités confondues. Il est en revanche très nettement supérieur au taux national (près du double).

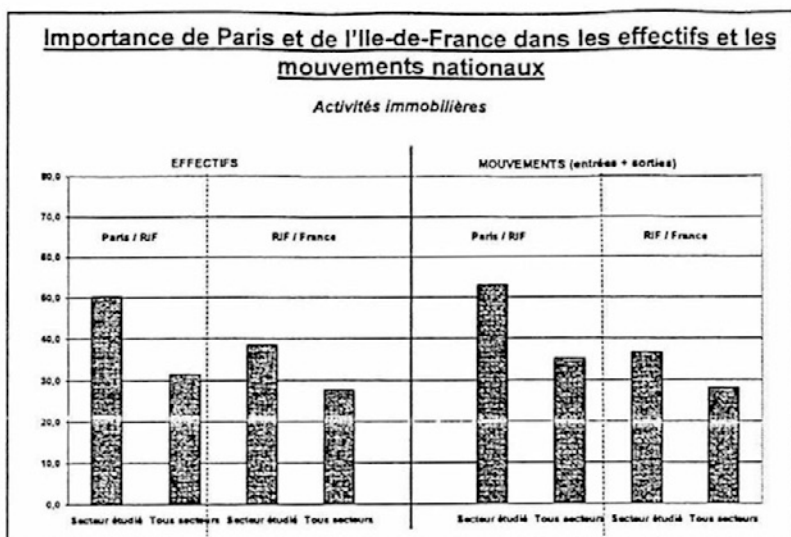
Le taux de sortie est lui aussi très supérieur au taux national du secteur.

Le solde des entrées – sorties à Paris est positif.

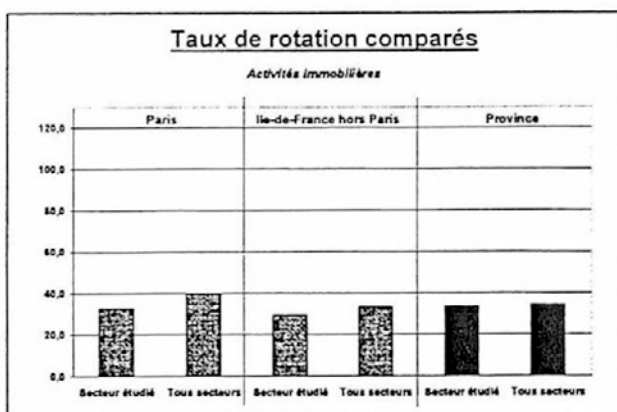
Ce secteur recourt plus souvent qu'en moyenne au CDD à Paris. Le pourcentage d'entrées sous CDD reste cependant inférieur à la moyenne nationale. Les sorties présentent une forte proportion de fin de période d'essai dans le reste de la région, caractéristique qui ne se retrouve ni à Paris, ni en province.



➤ Activités immobilières

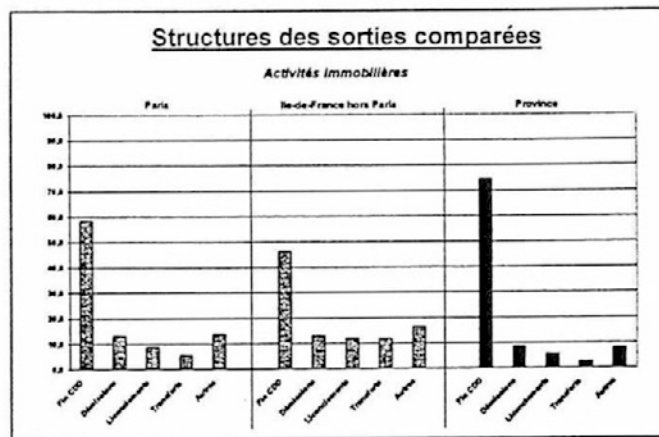
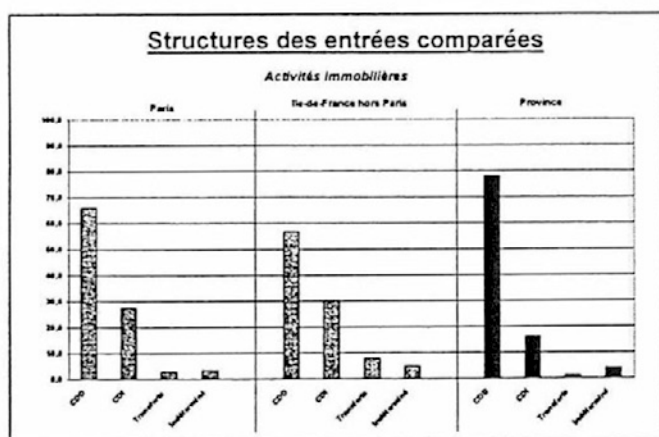


La moitié des effectifs et des mouvements franciliens est localisée à Paris.



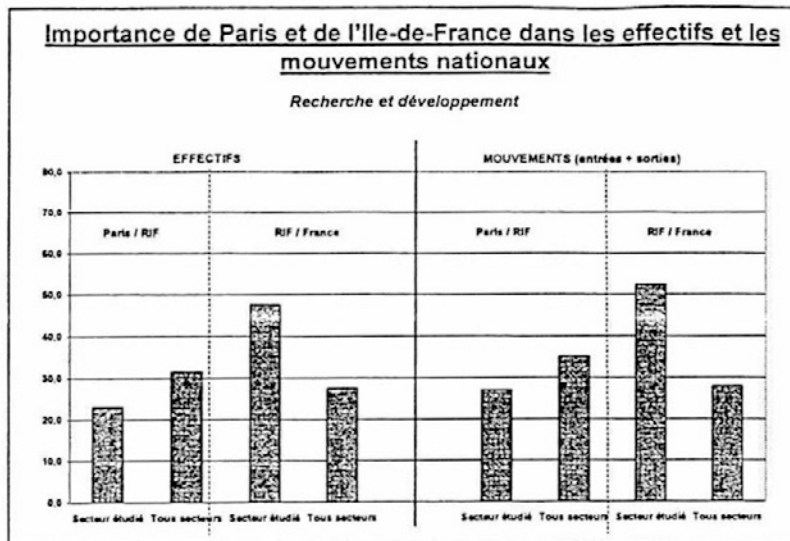
Le secteur est moins actif que la moyenne. Les taux d'entrée et de sortie parisiens sont identiques.

A Paris, ce secteur ne présente pas de forte spécificité dans les motifs d'entrée ou de sortie avec, cependant, un recours au CDD un peu supérieur à la moyenne.



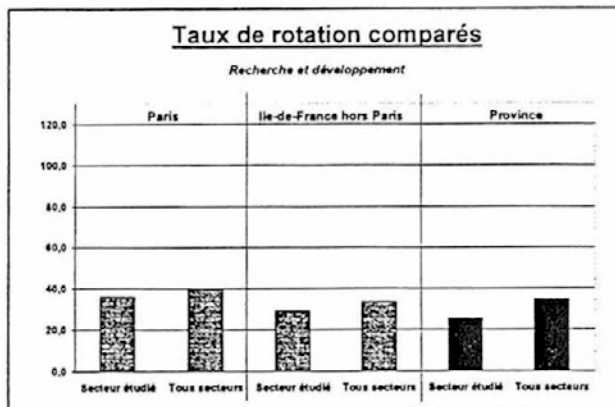
➤ Recherche et développement

Ce secteur regroupe les activités de recherche dès lors qu'elles ne sont pas publiques, ce qui exclu par exemple le CNRS.



Plus du quart des entrées et des sorties régionales se produisent à Paris.

La région concentre la moitié des effectifs et des mouvements nationaux.

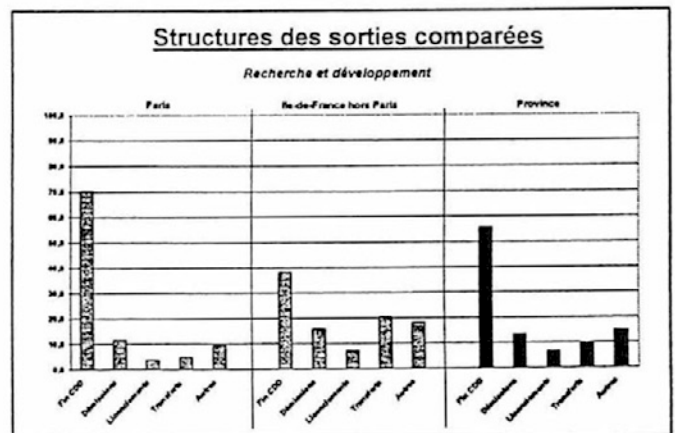
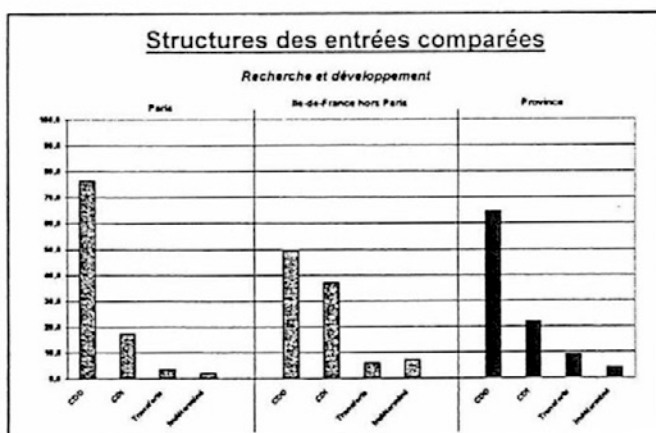


Les taux d'entrée et de sortie sont, à Paris, assez voisins des taux toutes activités.

Ils sont assez nettement supérieurs aux taux des autres zones.

Les $\frac{3}{4}$ des entrées donnent lieu à l'établissement d'un CDD, les fins de CDD constituant 70% des sorties. Cette caractéristique n'est pas vérifiée dans le reste de la région et en province où la part du CDD est moins élevée que pour l'ensemble des activités.

La précarité dans ce secteur est donc une caractéristique spécifiquement parisienne.



ANNEXE 1 : Nomenclature d'activité NES 36

A0 - Agriculture, sylviculture, pêche	agriculture, chasse, sylviculture, exploitation forestière, pêche, aquaculture, services annexes
B0 – Industries agricoles et alimentaires	industries alimentaires, industrie du tabac
C1 – Habillement, cuir	industrie de l'habillement et des fourrures, industrie du cuir et de la chaussure
C2 – Edition, imprimerie, reproduction	édition, imprimerie, reproduction
C3 – Pharmacie, parfumerie et entretien	industrie pharmaceutique, fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien
C4 – Industries des équipements du foyer	fabrication de meubles et industries diverses, fabrication d'appareils domestiques, fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image, fabrication de matériels optiques et photographiques, horlogerie
D0 – Industrie automobile	industrie automobile
E1 – Construction navale, aéronautique et ferroviaire	fabrication d'autres matériels de transport
E2 – Industries des équipements mécaniques	fabrication d'éléments en métal pour la construction, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central, chaudronnerie, fabrication d'équipements mécaniques, fabrication de machines d'usage général, fabrication de machines agricoles, fabrication de machines-outils, fabrication d'autres machines d'usage spécifique, fabrication d'armes et de munitions
E3 – Industries des équipements électriques et électroniques	fabrication de machines de bureau et de matériel informatique, fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, fabrication d'appareils d'émission et de transmission, fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie, fabrication d'instruments de mesure et de contrôle, fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels
F1 – Industries des produits minéraux	extraction de minerais métalliques, autres industries extractives, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
F2 – Industrie textile	industrie textile
F3 – Industries du bois et du papier	travail du bois et fabrication d'articles en bois, industrie du papier et du carton
F4 – Chimie, caoutchouc, plastiques	industrie chimique de base, fabrication de produits agrochimiques, fabrication de peintures et vernis, fabrication d'autres produits chimiques, fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, industrie du caoutchouc et des plastiques
F5 – Métallurgie et transformation des métaux	métallurgie ; forge, emboutissage, estampage, métallurgie des poudres ; traitement des métaux, mécanique générale ; fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie ; fabrication d'autres ouvrages en métaux ; récupération
F6 – Industrie des composants électriques et électroniques	fabrication de matériel de distribution et de commande électrique ; fabrication de fils et câbles isolés ; fabrication d'accumulateurs et de piles électriques ; fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage ; fabrication d'autres matériels électriques ; fabrication de composants électroniques
G1 – Production de combustibles et de carburants	extraction de houille, de lignite, de tourbe ; extraction d'hydrocarbures, services annexes ; extraction de minerais d'uranium ; cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
G2 – Eau, gaz, électricité	production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur ; captage, traitement et distribution d'eau
H0 – Construction	construction
J1 – Commerce et réparation automobile	commerce et réparation automobile
J2 – Commerce de gros, intermédiaires	commerce de gros, intermédiaires
J3 – Commerce de détail, réparations	commerce de détail, réparations
K0 – Transports	transports terrestres ; transports par eau ; transports aériens ; services auxiliaires des transports
L0 – Activités financières	intermédiation financière ; assurances ; auxiliaires financiers

	et d'assurance
M0 – Activités immobilières	activités immobilières
N1 – Postes et télécommunications	postes et télécommunications
N2 – Conseils et assistance	activités informatiques ; activités juridiques, comptables et de conseil de gestion ; activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques ; publicité
N3 – Services opérationnels	location sans opérateur ; sélection et fourniture de personnel ; enquêtes et sécurité ; activités de nettoyage ; services divers fournis principalement aux entreprises ; assainissement, voirie et gestion des déchets
N4 – Recherche et développement	recherche et développement
P1 – Hôtels et restaurants	hôtels et restaurants
P2 – Activités récréatives, culturelles et sportives	activités récréatives, culturelles et sportives (cinéma, radio et télévision, spectacle, agences de presse, activités liées au sport, jeux de hasard)
P3 – Services personnels et domestiques	services personnels (blanchisserie, coiffure, soins de beauté, services funéraires, thermalisme) ; services domestiques
Q1 – Education	éducation
Q2 – Santé, action sociale	santé, action sociale
R1 – Administration publique	administration publique
R2 – Activités associatives et extra-territoriales	activités associatives ; activités extra-territoriales

ANNEXE 2 : Effet de structure et effet Paris

$$\Delta = \text{effet de structure} + \text{effet Paris}$$

Conventions de notation

		Paris	France
Effectifs (Stock)	secteur i	Sip	Sif
	tous secteurs	$Sp = \sum Sip$	$Sf = \sum Sif$
Nombre d'entrées	secteur i	Eip	Eif
	tous secteurs	$Ep = \sum Eip$	$Ef = \sum Eif$
Nombres d'entrées en CDD	secteur i	Dip	Dif
	tous secteurs	$Dp = \sum Dip$	$Df = \sum Dif$
Taux d'entrée	secteur i	$TEip = Eip / Sip$	$TEif = Eif / Sif$
	tous secteurs	$TEp = \sum Eip / \sum Sip$ $= Ep / Sp$	$TEf = \sum Eif / \sum Sif$ $= Ef / Sf$
Ratio nombre d'entrées sous CDD / nombre d'entrées	secteur i	$RDip = Dip / Eip$	$RDif = Dif / Eif$
	tous secteurs	$RDp = \sum Dip / \sum Eip$ $= Dp / Ep$	$RDf = \sum Dif / \sum Eif$ $= Df / Ef$
Taux d'entrée sous CDD	secteur i	$TDip = Dip / Sip$	$TDif = Dif / Sif$
	tous secteurs	$TDp = \sum Dip / \sum Sip$ $= Dp / Sp$	$TDf = \sum Dif / \sum Sif$ $= Df / Sf$
Différentiel de taux d'entrée sous CDD	$\Delta = TDp - TDf$		

Démonstration :

		effet de structure
$\Sigma((Sip / Sp - Sif / Sf) \cdot TEif \cdot RDif)$		
$+ \Sigma(Sif / Sf \cdot (TEip - TEif) \cdot RDif)$	(effet dynamique des entrées)	I
$+ \Sigma(Sif / Sf \cdot TEif \cdot (RDip - RDif))$	(effet choix du type de contrat)	I
$+ \Sigma((Sip / Sp - Sif / Sf) \cdot (TEip - TEif) \cdot RDif)$	--I	I
$+ \Sigma((Sip / Sp - Sif / Sf) \cdot TEif \cdot (RDip - RDif))$	I	I
$+ \Sigma(Sif / Sf \cdot (TEip - TEif) \cdot (RDip - RDif))$	I (effet résiduel)	I
$+ \Sigma((Sip / Sp - Sif / Sf) \cdot (TEip - TEif) \cdot (RDip - RDif))$	-I	I

$$\begin{aligned}
&= (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip - Sp \cdot Sif) \cdot TEif \cdot RDif) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma(Sp \cdot Sif \cdot (TEip - TEif) \cdot RDif) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma(Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot (RDip - RDif)) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip - Sp \cdot Sif) \cdot (TEip - TEif) \cdot RDif) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip - Sp \cdot Sif) \cdot TEif \cdot (RDip - RDif)) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma(Sp \cdot Sif \cdot (TEip - TEif) \cdot (RDip - RDif)) \\
&\quad + (1 / (Sp \cdot Sf)) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip - Sp \cdot Sif) \cdot (TEip - TEif) \cdot (RDip - RDif))
\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
&= (1 / Sp \cdot Sf) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDif) - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) + (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDif) \\
&\quad - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) + (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDip) - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) \\
&\quad + (Sf \cdot Sip \cdot TEip \cdot RDif) - (Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDif) - (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDif) \\
&\quad + (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) + (Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDip) - (Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDif) \\
&\quad - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDip) + (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) + (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDip) \\
&\quad - (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDif) - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDip) + (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif) \\
&\quad + (Sf \cdot Sip \cdot TEip \cdot RDip) - (Sf \cdot Sip \cdot TEip \cdot RDif) - (Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDip) \\
&\quad + (Sf \cdot Sip \cdot TEif \cdot RDif) - (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDip) + (Sp \cdot Sif \cdot TEip \cdot RDif) \\
&\quad + (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDip) - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif))
\end{aligned}$$

$$= (1 / Sp \cdot Sf) \cdot \Sigma((Sf \cdot Sip \cdot TEip \cdot RDip) - (Sp \cdot Sif \cdot TEif \cdot RDif))$$

$$= \Sigma((TEip \cdot RDip) - (TEif \cdot RDif))$$

$$= \Sigma(((Eip / Sip) \cdot (Dip / Eip)) - ((Eif / Sif) \cdot (Dif / Eif)))$$

$$= \Sigma((Dip / Sip) - Dif / Sif))$$

$$= (\Sigma Dip / \Sigma Sip) - (\Sigma Dif / \Sigma Sif)$$

$$= TDp - TDf = \Delta$$